## REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un peuple – un but – une foi



# MINISTERE DE L'EDUCATION CHARGE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DES CUR ET DES UNIVERSITES

#### UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR

INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT (INSEPS)

MEMOIRE DE MAITRISE ES-SCIENCES ET TECHNIQUES DE L'ACTIVITE PHYSIQUE ET DU SPORT (STAPS)

**THEME**:

# LE FOOTBALL PROFESSIONNEL AU SENEGAL : BILAN D'ETAPE

Soutenu et présenté par :

Sous la direction de :

M. Nfaly Badara BADJI

M. Papa Bourama SAMBOU



Année universitaire 2010/2011

# DEDICACES

Au nom de Dieu, le tout Puissant, le Clément et à son Prophète MOUHAMED (P.S.L)

Je dédie ce mémoire à :

Mon défunt père M. Toumany Badji, arraché à notre affection, pour les sacrifices fais à mon égard.

Ma mère Awa Sané pour son amour, sa protection, son dévouement envers ses enfants : merci maman

Mes frères et sœurs : Doudou Badji, Yancouba Badji, Fatou Bintou Badji, Aminata Badji

Mes cousins et cousines : Ibrahima, Kalilou, Amadou, Sécouna, Bass, Pape, Malang, Khady, Kiné.

Mes amis : Alioune Badara, Falilou Mbacké, Ibrahima Sagna, Elimane Coly, Moussa Mané, Elhadji Mané, Yves, Assine, Abdou, Ousmane, Biagui, Maman Sagna, Aissatou, Alphonse.

Ma très chère amie Oulima Lya, et à son fils Mohamad Abbas

Mes camarades de promotion : Cheikh Sidathy, Ibrahima Bodian, Sam Koné, Boissy, Tony, Dani,

Tendouck Football Club.

Tous ces braves professeurs de l'INSEPS.

Monsieur Papa Bourama Sambou

Tous ceux qui ont contribué de prés ou de loin à la réalisation de ce travail.

Tous mes neveux et nièces.

# REMERCIEMENTS

Gloire à Allah le miséricordieux de m'avoir donné la foi et la force de présenter ce modeste travail.

Je remercie Monsieur Papa Bourama Sambou qui, malgré ses multiples occupations, a dirigé ce travail avec rigueur, méthode et abnégation.

Je remercie Messieurs: Mountaga Diop, Ousmane Sané, Lansana Badji, Birame Cissé Thiam, tous professeurs à l'INSEPS, qui, de par leur conseil, m'ont soutenu durant toutes ces années.

Mes remerciements à tous les professeurs de l'INSEPS et à toute l'administration.

A tous les membres de la LSFP.

A tous les acteurs du football sénégalais.

A mes professeurs de gymnastique en l'occurrence Mr Camara, Mr Aziz Ndiaye et Mr Forbis.

A tata Marie, au service de scolarité.

A Papo Diatta qui a facilité mon accès aux différents clubs ciblés.

A toute ma famille.

# **GLOSAIRES DES ABREVIATIONS**

A.S.C: Association Sportive et Culturelle

C.N.F: Comité de Normalisation u Football

C.R.E.P.M.F: Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers

F.I.F.A: Fédération Internationale de Football Associations

L.S.F.P : Ligue Sénégalaise de Football Professionnel

S.A: Société Anonyme

U.E.M.O.A: Union Economique et Monétaire Ouest Africain

# SOMMAIRE

Introduction5
Problématique9
Chapitre I : Revue de littérature12
I – Le projet de football professionnel au Sénégal12
1- Quelques exigences du football professionnel
2- Les actions prévues dans le projet sénégalais14
3- Les idées de départ14
II – Sa mise en œuvre par le CNF
III – Trois ans de football professionnel au Sénégal
1- Les clubs de la Ligue 1
2- Les clubs de la Ligue 2
3- Les actions réalisées
4- Les résultats du championnat professionnel25
5- Analyse de trois ans de professionnalisme au Sénégal26
6- Le bilan économique et financier31
IV – Quelques exemples de football professionnel dans le monde33
Chapitre II : Méthodologie36
I – L'outil d'analyse36
II – La population cible et l'échantillonnage
III – L'administration du questionnaire
IV – Le traitement des données
V – Les limites de notre étude
Chapitre III : Présentation et interprétation des résultats40
<b>I</b> – Les résultats
I I– Interprétation des résultats
Conclusion57
Bibliographie59
Annexes 61

#### INTRODUCTION

Parler du sport constitue sans doute une difficulté pour comprendre les phénomènes dont ce terme est censé rendre compte. Ainsi, il est difficile de ne pas parler en matière de sport, comme pour la philosophie ou les sciences, son origine grecque. En fait, l'étude des caractéristiques de la civilisation grecque, et en particulier celle des jeux olympiques (de 776 av. J. C. à 394 après J. C.), permet de souligner les ressemblances avec les compétitions sportives que nous connaissons actuellement. Et aussi tout ce qui peut les distinguer : une codification des épreuves, la présence de juges, les enjeux importants sans oublier cette passion du public à suivre les rencontres.

Le sport découle d'une rationalité technologique et non théologique comme les jeux antiques où seule la victoire était considérée car elle est signe d'élection puisqu'on pouvait l'obtenir qu'avec l'aide des dieux. Mais aussi, les épreuves s'opposent à la compétition moderne, à la performance quantifiée et aux records sportifs par ce que ces éléments se fondent sur un temps de volume linéaire et progressif, et sur une rationalité devenue toute différente. Dés lors, définir le mot sport s'avère délicat parce qu'il s'agit d'une activité complexe et multiple, donc difficile d'en dessiner les contours pour en faire une définition. Cependant, du point de vue étymologique, le mot sport trouve son origine dans le vieux français desport de l'ancien verbe desporter qui signifiait se divertir, s'amuser. On voit là que la notion de ludisme semble prévaloir à l'origine du mot.

Pierre Larousse en 1875, écrivait « par le mot sport (...) dont la signification en Anglais n'est pas précise, on désigne de nombreuses séries d'amusements, d'exercices et de simples plaisirs, qui absorbent une partie assez notable du temps des hommes riches et oisifs ».

Autrement dit tous les divertissements qui mettent en épreuve les aptitudes diverses de l'homme : le courage, l'agilité, l'adresse, la souplesse, etc. Liées à l'époque, les définitions sont aussi liées aux disciplines d'étude. Ainsi, si l'on se tourne vers les domaines scientifiques, le physiologiste en parle en termes de coût énergétique et d'accoutumance à l'effort, le neurobiologiste en termes de coordination et de traitement de l'information par le système nerveux, le psychologue l'envisage sous l'angle du développement de certains traits de caractères ou de personnalité. Le sociologue y voit avant tout un fait de culture,

caractéristique des sociétés industrielles et technologiques. Pierre Parlebas<sup>1</sup> en parle en termes

de motricité et de compétition, éliminant ainsi respectivement les jeux non moteurs tels que

l'échec, et les activités libres et improvisées.

Dés lors, le sport devient l'une des plus grandes activités humaines, l'une des plus grandes

écoles de la vie. Une école où l'hypocrisie et la tricherie sont tous les jours battues en brèche.

Une école où certaines valeurs, non des moindres, ont encore un sens dans un monde où tout

se dégrade, se déshumanise et se pollue. Ce sport moderne quasi universel dans le temps et

dans l'espace humain, peut se définit par quatre éléments indispensables :

- La mise en œuvre d'une ou plusieurs qualités physiques (l'endurance, la résistance, la

force, la coordination, l'adresse, la souplesse, etc.).

- C'est une activité institutionnalisée, dont les règles sont identiques pour l'ensemble de

la planète.

- C'est une pratique majoritairement orientée vers la compétition.

- Il est une pratique fédérée.

Ces piliers qui mettent surtout en avant l'organisation des différentes disciplines sportives,

n'excluent nullement les pratiques comme le sport loisir, le sport santé, le sport scolaire ou

l'éducation physique et sportive.

Si la compétition est prépondérante, il existe toutefois d'autres formes de pratiques mettant

plutôt en avant le plaisir, la santé, l'éducation ou l'épanouissement. Ainsi, le sport peut être vu

comme un ensemble d'exercices le plus souvent physiques se pratiquant sous forme de jeux

collectifs, individuels ou de combat donnant lieu à des compétitions.

Parmi ces jeux collectifs, le football semble être le sport qui occupe la première place dans

le monde, vu le nombre de pratiquants et les masses qu'il draine autour des stades, dans les

salles avec le futsal, mais aussi dans les plages notamment avec le beach soccer, etc. Le

football est accessible à tous (y compris les femmes) mais au-delà de la quarantaine, il faut se

<sup>1</sup> Elément de sociologie du sport - 1986

\_

souvenir qu'il s'agit d'un sport aux variations de rythme fréquentes et aux traumatismes nombreux. Le football c'est du sérieux !

Le football, à qui l'on attribue le titre de sport-roi, occupe une place privilégiée dans la vie des nations et des peuples à cause de ses répercutions sociales, politiques ou économiques. En effet, ce sport collectif semble aujourd'hui être indissociable de nos activités quotidiennes du fait qu'il joue un rôle très important sur le plan socio-économique. Dans un pays, comme entre les nations, la compétition revêt une signification profonde et engendre chez l'individu comme pour les Etats, le sentiment double d'identification tel que la fierté ou la frustration suivant les scènes. Il faut reconnaître que l'exploit sportif et la grande performance sont devenus des voies royales d'affirmation de la personnalité des peuples et des nations. Pour Pierre Tournier<sup>2</sup>, la valeur sportive d'une nation se juge au nombre de médailles remportées par ses athlètes lors des jeux olympiques, des championnats nationaux et du monde. Ainsi le niveau de compétitivité d'une discipline est toujours jugé à partir d'un tournoi ou d'un championnat. Nous croyons fermement aux possibilités réelles du sport sénégalais car notre pays renferme un grand nombre de potentialités au football. Cependant le football semble servir de témoin de la crise que traverse le sport dans notre pays.

Sur le plan économique, le football possède une activité importante. Il a créé et fait vivre une forme de secteur hétérogène assemblant pêle-mêle des médias, des équipements, des clubs sportifs, des médecins, des avocats, des entraîneurs et conseillés en tous genres, et même des cabinets d'architecture spécialisés dans la conception des stades. Des contrats des joueurs sont signés, des parrainages publicitaires et des subventions publiques accordés aux associations ou aux manifestations sportives ; des paris sportifs sur les matches sont organisés générant d'importants revenus. Chacun veut devenir joueur de football ou manager à plein temps avec un salaire et les avantages matériels qui y sont liés. Et le football professionnel est né.

Le football professionnel exige cependant chez le pratiquant certaines qualités physiques, techniques, tactiques et morales. L'aspect physique est même devenu primordial. Le footballeur est devenu un véritable athlète qui a besoin d'explorer de manière optimale ses capacités techniques et tactiques tout au long du match. Il a besoin de travailler la vitesse, la

-

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup>Cité par Turpin - 1993

puissance et de constituer une base cardio-vasculaire importante afin de pouvoir supporter l'enchaînement des matchs.

Dans le cadre du football au Sénégal, les compétitions majeurs sont : les Championnats Nationaux<sup>3</sup>, la Coupe du Sénégal<sup>4</sup>, les coupes d'Afrique ou sous-régionales des clubs, la Coupe d'Afrique des Nations, les Jeux continentaux ou la Coupe du Monde. L'engouement pour cette discipline s'est renforcé avec les prestations qui ont jalonné le parcours de l'équipe nationale de football par un esprit de conquête né au Nigeria en 2000 et un talent qui a pris son élan au Mali en 2002 pour aboutir à l'épopée asiatique, avec la victoire mémorable des lions de la Téranga face à la France championne d'Europe et du monde en titre, le 31 Mai 2002.

Pourtant, on remarque que cette performance de l'équipe nationale de 2002, composée essentiellement d'expatriés ne reflète pas réellement le niveau du football local. Nos clubs sont très vite éliminés des compétitions africaines à cause d'un jeu insuffisant, une mauvaise organisation, des moyens dérisoires, une administration non efficiente. Tout le contraire des équipes comme le Tout Puissant Mazembe (de la République Démocratique du Congo), Al Ahly (Egypte), l'ASSEC d'Abidjan, etc. L'équipe nationale est assurément l'arbre qui cache la forêt. Ainsi, le football ne pouvant se concevoir, se réaliser et se développer en dehors du contexte actuel des compétitions qui le régissent, la décision d'engager le Sénégal dans la voie du football professionnel est prise. Une ligue du football professionnel est mise en place et des compétitions organisées sur toute l'étendue du territoire.

Ce mémoire, que nous voulons précis et rigoureux, se donne comme objectif d'apporter une contribution dans l'analyse et le bilan de ces trois ans de football professionnel au Sénégal.

L'analyse du projet de football professionnel ainsi que le bilan des trois ans de mise en œuvre de ce projet sont la substance de ce Mémoire que nous intitulons : le football professionnel au Sénégal, bilan d'étape.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Ligue I et II, National I et II

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Pour les catégories cadettes, juniors, seniors, féminin.

### **PROBLEMATIQUE**

Le football professionnel a besoin de trouver des formules qui répondent à une gestion limpide de ses ressources humaines, financières et à la juste récompense des sacrifices et des efforts des principaux acteurs. Dés lors, il s'agira d'une création de profession de footballeur pour une meilleure prise en charge du football en général et des joueurs en particulier. Des grands organismes tels que la FIFA, la CAF sont en train d'encourager la mise en place du professionnalisme dans le football en Afrique et dans la sous région pour une meilleure gestion de cette discipline. L'Afrique du sud, la Tunisie, le Sénégal ou encore l'Algérie sont au rang des pays africains disposant d'un championnat professionnel. C'est dans cette nécessité de repenser le football sénégalais en vue d'une véritable relance, en créant les conditions de son adaptation à un univers en constante évolution, que le Sénégal a initié le football professionnel.

Cette nouvelle dimension du football que nous appelons tous de nos vœux résulte d'une analyse de l'environnement local et mondial dans lequel baigne ce sport. Le problème est posé en termes de niveau du football, d'exode massif et précoce, de manque d'infrastructure sportive, de perte d'affluence dans les stades et de fraude sur l'âge.

Aucun club sénégalais ne parvient à dépasser le deuxième tour des coupes africaines. N'ayant aucun doute quant à la qualité des techniciens en charge des équipes de l'élite, le problème se situerait à la formation à la base, car la plupart des joueurs évoluant dans cette élite sénégalaise sont issus du championnat national populaire (navétanes) ; ils n'auraient pas bénéficié d'une formation appropriée. A ce propos, dira Abdoulaye Diaw<sup>5</sup> : « fallait-il prétendre au sacre continentale quand nos clubs sont des nains en Afrique ? ». De plus, la petite catégorie est souvent laissée à elle même au profit des équipes fanions dans les clubs. Ne s'occupent d'elle que ceux qui ont le temps, ou qui cherchent de l'expérience pour diriger un jour les seniors.

A ce défaut de formation à la base noté, s'ajoute un **exode massif et précoce** des joueurs. L'Europe est la destination principale de cet exode qui se fait aussi vers l'Afrique du Nord et le Moyen Orient. Les raisons, nous les situons surtout dans le fait que le football ne nourrit pas son homme dans notre pays, mais aussi le manque de protection des jeunes en pays sous

-

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> STADES, n° 2205 du Lundi 21 Février 2011

développés. Ils sont arrachés à leur environnement naturel de plus en plus tôt et conduits vers

les centres de formation en Europe ou dans les Emirats, avec la complicité des parents ou des

encadreurs des écoles de football. Ils émigrent aussi dans la sous région pour un salaire qu'ils

ne peuvent obtenir au Sénégal. Les meilleurs talents partent donc et sont difficilement

remplacés du fait d'une formation à la base non efficiente.

Le manque d'infrastructures pour une pratique optimale du football est aussi un point

important de cet analyse ayant conduit à l'adoption du projet de professionnalisation du

football. Le constat ici est alarmant: un seul stade de niveau international<sup>6</sup>, six stades

régionaux<sup>7</sup>, aucun club ne dispose d'un stade fruit de son investissement, les espaces

d'entraînement des clubs sont très souvent sommairement aménagés.

Le constat de la **perte d'affluence dans les stades** est partagé par tous. Des matches derby

entre JA – Jaraaf, JA – Casa, Gorée - Jaraaf... étaient des baromètres de cet affluence dans les

stades. A présent les navétanes et la lutte mobilisent plus que ces affiches. La baisse de niveau

du football combinée à l'exode des joueurs et à la dégradation des stades n'est-elle pas à

l'origine de cet état de fait ?

La fraude sur l'âge est un des problèmes identifiés comme freins au développement du

football au Sénégal. Il consiste à trouver frauduleusement des pièces d'identité aux

footballeurs qui leurs confèrent un âge inférieur. Par ce fait, les championnats des petites

catégories (cadets et juniors) au Sénégal sont joués par des seniors.

Ainsi, il reste entendu que cette initiative devra prendre en compte l'importance

indéniable et grandissante du football dans la vie sociale, économique et politique du pays à

l'image de ce qui se passe dans le monde. Par ailleurs, le développement du football doit

s'envisager sous l'angle d'une stratification des clubs et des compétitions permettant à chaque

catégorie de boxer si l'on peut dire véritablement sur son ring, celui de l'âge. Devant cette

impasse, s'impose l'érection d'un football d'élite pratiqué par des joueurs non amateurs et

géré par la Ligue de Football Professionnel du Sénégal selon des principes et des règles de

performances prédéterminés.

<sup>6</sup> Le stade Léopold Sédar Senghor

<sup>7</sup> Ziguinchor, Thiès, Diourbel, Saint-Louis, Demba Diop, Pikine.

Après deux années de professionnalisme, le football local sénégalais semble avoir du mal pour franchir le cap de l'excellence tant souhaité, malgré une première année (2009) jugée « assez satisfaisante »par Ibrahima Diédhiou<sup>8</sup>. Les clubs ainsi que les sélections nationales locales ne gagnent toujours pas en Afrique et dans la sous-région, l'exode de joueurs vers des championnats mineurs africains se poursuit, aucun club sénégalais ne possède encore de stade fonctionnel, les salaires des joueurs ne semblent pas régulièrement payés, les petites catégories sont encore jouées par des plus de vingt ans...

Nous nous proposons de faire encore un bilan d'étape. Par une analyse du projet, nous chercherons à mieux cerner les contours de ce football professionnel, pour une meilleure gestion de celui-ci par ses principaux acteurs, mais aussi à faire la balance entre toutes les actions prévues et celles mises en œuvre pour sonder le chemin parcouru à la troisième année de professionnalisme au Sénégal.

Ainsi, notre plan comprendra trois (3) parties :

La **revue de la question** où, après un **rappel des termes du projet**, nous allons répertorier les avis de ceux qui ont analysés avant nous ce sujet et leurs arguments. La presse sportive, très abondante dans notre pays sera dans cette optique, parcourue de même que les écrits littéraires disponibles.

La **méthodologie** : où nous décrirons les outils d'analyse que nous confectionnerons ou utiliserons pour notre étude ainsi que les **limites** notées à ce présent travail.

La **présentation** et le **commentaire** des **résultats** que nous obtiendrons seront abordés dans la quatrième partie de ce document.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> I. DIEDHIOU in « le football professionnel au Sénégal : bilan de la première année, problème et perspectives » mémoire de maîtrise en STAPS – INSEPS 2010.

**Chapitre I : REVUE DE LITTERATURE** 

I - LE PROJET DE FOOTBALL PROFESSIONNEL

Les responsables du football national avaient tenu le pari de mettre sur pied un championnat

professionnel avec un cahier de charges qui répondrait aux normes exigées. Dans cette

perspective, la Fédération sénégalaise de football avait donné les orientations aux formations

de l'élite et de la D2, afin qu'elles se constituent en sociétés commerciales et préparent leurs

dossiers pour le passage au professionnalisme.

1- Quelques exigences du football professionnel

Dans un cadre professionnel, les clubs professionnels sont des entreprises, donc recherchent

du profit selon l'acceptation anglo-saxonne qui distingue bien les entités ... for profit de celles

not for profit. Dans une lecture économique et financière, le rôle d'une entreprise, c'est de

faire du profit, de payer les impôts mais aussi et surtout de créer des emplois. Une telle façon

de voir les choses peut choquer les amateurs de football amateur (sans jeu de mots...) mais

pas les professionnels. Donc, ne nous trompons pas d'objectifs. C'est clair, le

professionnalisme, c'est fait pour gagner de l'argent, on peut même le qualifier d'« industrie

du football ». Si l'Olympique lyonnais est coté en Bourse à l'instar d'autres clubs, c'est la

logique entrepreneuriale qui le justifie avec toute sa stratégie de création de valeur pour les

actionnaires.

Dans le cas du Sénégal, pays membre de l'UEMOA<sup>9</sup> il y a des questions fondamentales qui

doivent être examinées. Par exemple la forme juridique : SARL ou SA. Si les clubs

professionnels sont constitués en SA, il faudrait veiller à préciser, comme l'exige l'OHADA,

s'ils seront des SA faisant appel public à l'épargne ou pas car la conséquence d'un tel choix

est sensible. Si oui, ils doivent respecter les dispositions des chapitres I et II de l'instruction

numéro 33/2006 du CREPMF<sup>10</sup> relatives à l'appel public à l'épargne au sein de l'UEMOA.

Un des articles stipule que « sont réputés faire appel public à l'épargne, les Etats ou toute

autre entité, dont les titres sont disséminés au travers d'un cercle de cent personnes au moins

n'ayant aucun lien juridique entre elles qui, pour offrir au public de l'UEMOA, des produits

de placement, ont recours à des procédés quelconques de sollicitation du public au titre

<sup>9</sup> Union Economique et Monétaire Ouest Africain

<sup>10</sup> Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers

desquels figurent notamment la publicité et le démarchage ». « Aucun appel public à l'épargne ne peut être réalisé sur le marché financier de l'UEMOA sans le visa préalable du Conseil Régional ». S'ils ne font pas appel public à l'épargne, cette formalité ne les touche pas, mais reste à savoir comment vont-ils s'y prendre pour trouver des actionnaires ? La sortie médiatique d'un Responsable de club ayant choisi la voie du professionnalisme pour appeler à souscrire aux actions de son entité enfreint de facto la réglementation du CREPMF. Alors, comment choisir équitablement des actionnaires sans publicité ou sans fâcher le « Gendarme » de la Bourse ?

Un autre aspect du foot pro, c'est le référentiel ou plan comptable à appliquer. En effet, dans la comptabilité des clubs professionnels, les joueurs sont des éléments actifs de bilan. Autrement dit, un joueur est « traité » comme l'est un ordinateur ou une camionnette d'exploitation ou même un produit semi-fini ou fini dans une entreprise, avec ses amortissements, sa valorisation sur le marché, ses pannes, accidents et autres contingences... Les Sénégalais sont-ils prêts, mentalement, à supporter cette façon de voir les choses ? Tout ceci pour dire que le professionnalisme dans le football ne doit pas être improvisé ou précipité. En réalité, on se demande, s'il existe un seul des futurs clubs professionnels pouvant exhiber son business-plan ou plan d'affaires ?

Le football professionnel est une résultante achevée du développement de ce sport. A ce titre, il ne développe pas le football, il le fait avancer qualitativement. Et la nuance est importante. Le développement du football repose sur la popularité de sa pratique et l'intérêt porté par les populations tandis que le professionnalisme est plus une optimisation de ce développement par l'élitisme. Jusque là, le club sénégalais avait une mission de service public, développer le sport en général et le football en particulier, sans obligation de résultats autre que sportifs pour ses membres et ses fans. Avec le professionnalisme, cette mission de service public demeurera mais avec une obligation de résultats....financiers cette fois-ci, non pas pour ceux qu'on qualifiait naguère de membres, mais pour ceux avec qui il faut compter désormais, les actionnaires. Et c'est bien, ce qui distingue une entité créée à des fins de profit d'une autre à but non lucratif! Dans cette logique, le football professionnel sera soumis à plusieurs gouvernances dont la gouvernance d'entreprise ne sera pas la moindre!

C'est en connaissance de cette réglementation assez contraignante que le Sénégal s'est engagé

pour un football dit 'non amateur' et un certain nombre d'actions prévues. La LSFP<sup>11</sup> est

chargée de sa mise en œuvre.

2- Les actions prévues :

Il est prévu dans ce projet la réalisation d'un certain nombre d'actions. Celles relatives à

l'organisation sont les suivantes:

des championnats de ligue 1 et de ligue 2 que disputeront les clubs ayant rempli le

cahier des charges;

• d'une coupe de la ligue qui regroupera les clubs du football professionnel ;

• D'une coupe olympique ;

• Les salaires des joueurs et des encadreurs ;

L'idée est lancée avec la ferme volonté du mouvement associatif de la porter et de la réaliser

dans les plus brefs délais.

3- Les idées de départ

Les avis n'étaient pas unanimes quant à l'opportunité de démarrer ce projet à l'état actuel du

développement du pays.

« Certes un projet, celui de professionnaliser le football sénégalais, mais est-ce que le

rayonnement socioprofessionnel tel que je le vis en France s'y prête au Sénégal ? »<sup>12</sup>

S'interroge le président délégué de l'OM, Pape Diouf lors des "Mercredis du Master du droit

de Sport", initié par l'Association des Auditeurs de ce master de la Faculté des Sciences

juridiques et politiques de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Pour ce dernier, « les

conditions me paraissent loin d'être réunies pour le football professionnel au Sénégal. Si je

dois faire une comparaison par rapport à ce qui se passe en France, je dois dire que c'est

impossible. Il faut mettre des gardes fous. Il faut savoir comment seront financés les clubs ? Il

<sup>11</sup> Ligue Sénégalaise de Football Professionnel
 <sup>12</sup> Pape Diouf in 'les mercredis du Master Droit de Sport' – UCAD (02 avril 2009)

faut penser à faire revenir le public. Il faut assurer des recettes stables. Ce n'est pas une forme de découragement. Mais le professionnalisme n'est pas une simple affaire » <sup>13</sup>.

Cette sortie de Pape Diouf sonne comme une mauvaise publicité pour les adeptes de la mise en place du football professionnel dés cette année. Mais le doyen Garang Coulibaly, lors de ce conclave du sport, semble trouvez une solution à ce problème. Une idée qui pourrait rencontrer l'assentiment de tout le monde. Dans son intervention, l'expert sénégalais rappelle qu'en France le professionnalisme a démarré en 1932. Et jusqu'en 1975, le ministre français des sports avait autorisé les clubs d'utiliser les joueurs professionnels tout en restant amateur. La Ligue 1 d'aujourd'hui s'appelait alors Ligue des clubs autorisés à utiliser les joueurs professionnels. « Nous sommes un peu dans cette période au Sénégal », soutient-il. En revanche, ajoute-t-il, « nous avons une chance avec la Charte du Sport qui autorise l'utilisation des joueurs professionnels. Alors inspirons nous de cet exemple français même si la période ne sera pas aussi longue ». Son idée est de professionnaliser d'abords les joueurs, ce qui ressemble à ce qui se fait déjà dans beaucoup de club car des joueurs avaient un salaire.

Un point de vue qu'approuve Me Augustin Senghor. Le chargé de la réforme du Comité de Normalisation du Football (CNF) révèle que « dans l'exposé des motifs de la Charte du sport, il y a une possibilité d'engager des joueurs professionnels en restant dans les statuts actuels. Il faut le formaliser en se basant sur l'autorisation ministérielle ». Sinon reconnait le président du club de Gorée, « d'ici 2020, nous n'allons pas démarrer ».

« Il y a beaucoup de craintes», mais selon Louis Lamotte, c'est « dans cette ambiance que nous devrons prendre le taureau par les cornes, en référence aux débats concernant l'opportunité ou non de lancer un championnat professionnel au Sénégal. En tout cas, le train est en marche ». Et le train s'engagea sur des rails aux propriétés non maitrisées et aux contours non cernés.

William Gasparini et Michel Koebel<sup>14</sup> attirent pourtant l'attention du mouvement sportif sur la *double réalité du monde sportif* : « L'engouement sans précédent pour le sport fait l'objet d'investissements de plus en plus importants, tant financiers que politiques et symboliques. Grande célébration médiatique de la mondialisation, la dernière Coupe du monde de football en Afrique du Sud a révélé une fois de plus la double réalité du sport : d'une part la

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Pape Diouf op cit.

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> W.Gasparini et M. Koebel in « la double réalité du monde sportif » - **Savoir/Agir N°15** du 14 mars 2011

manifestation réelle (la compétition sportive stricto sensu), de l'autre, la manifestation symbolique, c'est-à-dire l'ensemble des représentations d'un spectacle mis en scène et diffusé par les médias. Le modèle sportif qui tend à s'imposer progressivement est fondé sur l'assujettissement plus direct du sport à la raison économique : s'éloignant des principes de l'éducation populaire, les organisations sportives (clubs, associations de loisirs, dispositifs sportifs municipaux) se transforment en services qu'elles doivent rendre aux usagers-consommateurs alors que dans le même temps, sous l'effet de la privatisation des télévisions et de l'émergence du sponsoring sportif, le sport spectacle (notamment le football) s'aligne sur le modèle néolibéral dominant en Europe. L'Europe du sport se marchandise; les travailleurs sportifs de l'ombre sont de plus en plus exploités et précarisés; en imposant ses normes et principes d'efficacité aux ligues et comités sportifs régionaux, l'Etat entrepreneur crée une nouvelle culture du résultat; les vertus « intégratrices » du sport sont loin d'être prouvées, pendant que le sport continue à générer dans l'ombre la cupidité, l'exclusion, le racisme et la violence ». Et c'est dans ce contexte que démarrât le football professionnel au Sénégal.

## II- Sa mise en œuvre par le CNF

Le CNF<sup>15</sup> est chargé de la mise en œuvre de ce projet de football professionnel.

À partir de là, plusieurs clubs ont tenu des Assemblées Générales extraordinaires pour leur changement de statut et c'est là que les premières embûches sont apparues, notamment pour certains clubs qui se sont retrouvés dans un premier temps exclus de ce premier championnat. Un point où résident toute la cacophonie et le flou de ce passage annoncé au professionnalisme. En effet, à un mois du délai fixé pour le dépôt desdits dossiers, aucun texte de loi ni directives n'avaient encore vu le jour à ce propos pour gérer ce championnat professionnel, au moment où les rares directives annoncées n'avaient même pas été respectées par les clubs, sans parler de la grande énigme qu'est le cahier des charges auquel devront se soumettre nos clubs. Idem pour le statut du joueur professionnel. Une situation qui pousse à se demander si la Fédération sénégalaise de football et la Ligue nationale professionnelle sont les véritables pilotes de ce chantier de la professionnalisation du football, elles qui semblent naviguer à vue et tête baissée. Un passage au professionnalisme dont les contours sont loin d'être définis, avec le grand cafouillage dans lequel ne cessent de patauger les clubs de football, qui semblent avoir été pris de court et forcés de passer au professionnalisme.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Comité de Normalisation du Football – structure de réorganisation du football et de la FSF

La première saison se joue avec 18 clubs professionnels (répartis dans deux groupes de 9

équipes) qui sont choisis après que les anciens clubs de D1 aient déposé leur candidature pour

le championnat professionnel. Les clubs qui tiennent à prendre part à ce championnat ont sous

contrat 25 footballeurs divisés en deux groupes : un premier groupe de 18 joueurs qui

émargent à 50.000 francs minimum et un second groupe de 7 joueurs qui sont payés à un

minimum garanti de 30.000 francs. Ces salaires concernent la ligue 1. Quant à la ligue 2, le

club doit disposer de 25 joueurs ayant une rémunération de 30.000 francs minimum.

En plus d'être régulièrement affiliés à la Fédération sénégalaise de football (FSF), les clubs

qui prennent part à ces championnats doivent s'organiser en société commerciale (SA ou

SARL), en plus des autres conditions budgétaires à remplir. L'équipe désirant prendre part à

ces compétitions, a l'obligation d'engager un encadrement technique comprenant au moins un

entraîneur titulaire du 2ème degré, un staff médical avec au moins un infirmier et un

administratif et doit disposer d'un siège fonctionnel.

Après donc des années passées sous l'ère amateur, le CNF décide de professionnaliser le

football sénégalais. La Ligue Sénégalaise de Football Professionnel (LSFP) une institution

rattachée à la Fédération sénégalaise de football (FSF), est chargée de l'organisation, du

contrôle, du suivi, de la régularisation et du respect par les clubs des règles normatives de

gestion administrative et financière. Dans le cadre de ce contrôle, les clubs sont tenus de

produire à la première quinzaine de chaque mois, un bordereau récapitulant toutes les

opérations financières effectuées par le club. A la fin de la saison, les clubs sont tenus

d'adresser à la LSFP leurs états financiers.

NB: La ligue sénégalaise de football professionnel: structure, composition et

fonctionnement

Démembrement de la fédération sénégalaise de football, la LSFP est composée :

Des clubs de football participant régulièrement aux championnats de première ou

deuxième divisions professionnel dans le respect des lois en vigueur au Sénégal;

De membres individuels : leur adhésion devant être sollicitée par écrit, sous le parrainage

d'un président de club et ratifiée par l'assemblée générale sous proposition du conseil

administration.

Cependant, elle a une vocation privée même si elle est rattachée à la FSF. Et est chargée

d'assurer la gestion et l'organisation générale du football professionnel au Sénégal. Elle prend

en charge deux principales compétitions à savoir le championnat professionnel de la ligue 1 et

de la ligue 2 et la coupe de la ligue.

La LSFP est aussi subordonnée au respect des lois et règlements régissant le sport sénégalais.

Ainsi, elle est structurée selon le comité ad hoc (2007-2008), autour :

D'une assemblée générale

> D'un conseil d'administration

D'un bureau de la ligue et des commissions spécialisées

En effet, l'assemblée générale se compose des délégués de clubs remplissant le cahier des

charges, un représentant des anciens joueurs, un représentant des arbitres, un représentant des

éducateurs, un représentant des médecins du sport, un représentant des membres honoraires.

Elle définit, oriente et contrôle la politique générale de la ligue. Pour ce faire, elle évalue le

rapport moral du président, le rapport des activités du conseil d'administration et le rapport du

trésorier. Elle évalue également le rapport des commissaires au compte. Elle nomme

annuellement des commissaires au compte et procède à l'élection des membres du conseil

d'administration. L'assemblée générale est annuelle.

Le conseil d'administration comprend quinze (15) membres.

Il note sept (7) dirigeants des clubs engagés en ligue 1 et quatre (4) dirigeants des clubs

engagés en ligue 2, un représentant des joueurs, un représentant des entraineurs, un

représentant des arbitres et un représentant des médecins de sport.

Il a principalement pour mission:

• De veiller au respect de la légalité et l'application des statuts et règlements de la

ligue.

• D'organiser et de promouvoir le football professionnel.

• D'autoriser l'emploi de fond et des retraits.

• De désigner les présidents membres de commissions.

• De proposer les membres d'honneur et les membres honoraires à désigner par

l'assemblée générale. Ses rencontres sont trimestrielles.

Les membres du conseil d'administration sont élus par l'Assemblée générale.

Le bureau de la ligue est comprend :

Un président et trois vices présidents.

Un Secrétaire général

➤ Un secrétaire administratif

> Un trésorier et son adjoint

Cependant, il existe des commissions spécialisées qui sont de deux types.

La commission de contrôle et de gestion qui est composée de :

Une commission de contrôle des championnats professionnels

➤ Une commission d'appel des championnats professionnels

La commission technique est composée de :

➤ Une commission de discipline et d'éthique

Une commission d'organisation des compétitions

Une commission des appels des relations extérieures et du markéting

Une commission des finances

Une commission juridique

Les commissions spécialisées sont des instances délibératives ou consultatives, dont les attributions sont déterminées par le conseil d'administration de la ligue.

Le bureau prépare le travail du conseil d'administration en recueillant les propositions des commissions et assure la mise en œuvre de la politique de la ligue. Enfin, il se réunit sur convocation et en présence du président dés que l'intérêt de la ligue l'exige et, de toutes façons, une fois par quinzaine.

Ainsi, la Ligue Sénégalaise de Football Professionnel s'est fixée comme priorité de :

• Reconstruire le football sénégalais

• Rendre notre football plus attractif, plus moderne et plus performant

 Permettre aux acteurs du football d'exercer un métier de football ayant une place dans notre société  Faire des améliorations dans le cadre organisationnel et juridique des clubs et gérer la situation administrative et sociale des joueurs, des éducateurs, des arbitres, des administrateurs et des médecins du sport.

Par ailleurs, les sources de revenus de la ligue sénégalaise de football professionnel sont multiples. Elles sont entre autres :

- Les participations des clubs
- Les revenus de ses biens
- Les produits de rétributions pour services rendus
- Les recettes de toutes natures provenant des compétitions, des épreuves, des manifestations et les concours qu'elle organise.
- Les dommages d'intérêt provenant de la réparation de préjudices éventuels consécutifs à une violation de ses statuts ou règlement.
- Les indemnités provenant d'organismes utilisant le calendrier des compétitions.
- Les amendes
- Les produits de vente des publications, les insignes, les écuissions et la publication.
- Les dons éventuels dans les limites autorisées par la loi.

Pour son fonctionnement, la LSFP a élaboré ainsi des textes relatifs au bon déroulement des championnats dans le cahier des charges. Dés lors, les clubs sportifs professionnels s'engagent-ils à appliquer les conditions et obligations prévues par le présent cahier des charges, sous peine d'être privés de participation aux championnats professionnels. Ainsi, le club sportif professionnel est tenu, en matière d'entraîneurs et d'encadrement sportif et technique, de disposer de formateurs qualifiés, conformément à la réglementation en vigueur, d'entraîneurs munis de diplômes et titres prévus par les lois et règlements en vigueur, notamment l'équipe première senior du club, d'homologuer les contrats des entraîneurs par la Fédération sportive nationale concernée et d'un directeur technique, et d'assurer en plus l'encadrement sportif et technique. D'autre part, le club sportif professionnel est tenu, en ce qui concerne les joueurs, d'observer les dispositions légales et réglementaires en vigueur, notamment en matière de travailleurs étrangers, d'appliquer les règlements en matière de recrutement et de transfert de joueurs, de respecter les dispositions, d'homologuer les contrats de ses joueurs par la LSFP selon des conditions de forme fixées, de disposer d'un minimum

d'équipes de jeunes, d'équipes de joueurs amateurs et de joueurs professionnels tels que fixés par les règlements.

Il faut également déclarer «ces joueurs auprès de l'administration fiscale et des organismes d'assurances sociales et de retraite» et leur transmettre, conformément aux procédures et dispositions législatives et réglementaires en vigueur, les déclarations des salaires, ainsi qu'à la Fédération et la Ligue professionnelle. Quant au recrutement des joueurs professionnels, il doit être conforme aux dispositions définies par l'instance.

Si les clubs présents à la rencontre ont tous exprimé la volonté d'aller vers un championnat non amateur, certains ont préconisé d'y aller par étape, vu les difficultés liées à la nécessité du respect du cahier des charges, notamment l'érection de sociétés anonymes ne remplissant pas les dispositions de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (Ohada). Ainsi, pour contourner cette difficulté, la Fsf a suggéré aux clubs de s'organiser en sociétés commerciales respectant les dispositions de l'Ohada. La Fédération est aussi revenue sur le nombre de joueurs professionnels ramené de 25 à 18 au minimum comme le souhaite la majorité des clubs. Mais le règlement de la Ligue sénégalaise de football professionnel précise que les clubs qui prennent part à ce championnat doivent avoir sous contrat 25 footballeurs divisés en deux groupes. Un premier groupe de 18 joueurs qui émargent à hauteur de 75 000 francs minimum et un second groupe de 7 joueurs qui sont payés à un minimum garanti de 50 000 francs. Ces salaires concernent la Ligue 1. Quant à la Ligue 2, le club doit disposer de 25 joueurs ayant une rémunération de 50 000 francs minimum, selon le même cahier de charges 16.

Par ailleurs, tout dirigeant de club sportif professionnel doit être muni d'une licence de dirigeant délivrée par la Fédération et être soit actionnaire, soit associé, soit salarié du club. Sur un autre registre, tout club professionnel doit posséder ses propres installations sportives, un centre de formation, promouvoir la formation des jeunes talents sportifs et garantir par voie de conséquence la production de la performance de toutes les catégories d'âge. Par ailleurs, le club sportif professionnel est tenu également, dans le volet financier, d'avoir des ressources financières suffisantes et compatibles avec les exigences de la compétition et en rapport avec ses activités, d'être transparent dans le paiement des salaires des joueurs ainsi que sa comptabilité, notamment ses comptes d'exploitation, le mécénat, etc.

-

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> Comité Ad Oc : 'la réforme du football sénégalais - 2007 - 2008

# III- Trois ans de football professionnel au Sénégal

**1- Les clubs de la ligue1** : saisons 2008 - 2011

	2008 –	2009	2010 –	2011		
N°	Equipe	Ville	Equipe	Ville	Equipe	Ville
1	Yakaar	Rufisque	Oui		Oui	
2	ASC Saloum	Kaolack	AS Pikine	Pikine	Oui	
3	DUC	Dakar	Oui		Oui	
4	Stade de Mbour	Mbour	Oui		T Kunda	Mbour
5	Douane	Dakar	Oui		Oui	
6	Gorée	Dakar	Oui		Oui	
7	Jaraaf	Dakar	Oui		Oui	
8	Casa Sport	Zgchor	Oui		Oui	
9	Linguère	St Louis	Oui		Oui	
10	Port	Dakar	Oui		-	
11	CSS	R Toll	Oui		Oui	
12	USO	Dakar	Oui		Oui	
13	GFC	Dakar	Oui		Oui	
14	RS Yoff	Dakar	Oui		AS Dahra	Dahra
15	Ndiambour	Louga	Niary Tally		Oui	
16	Jeanne d'Arc	Dakar	Oui		Oui	
17	Sunéor	Diourbel	-	-	-	-
18	HLM	Dakar	Oui		Oui	

## **2- Les clubs de la ligue 2** : saisons 2008 – 2011

	2008 – 2	2009	2009 – 1	1010	2010 – 2011			
N°	Equipe	Ville	Equipe	Ville	Equipe	Ville		
1	Ngor	Dakar	Oui		Oui			
2	Etics	Dakar	Oui		Oui			
3	ASFA	Dakar	Oui		RS Yoff	Dakar		
4	Diambar	Saly	Oui		Oui			
5	AS Pikine	Pikine	AS Kaffrine	Kaffrine	Oui			
6	Etoile Lusitana	Dakar	Oui		Oui			
7	Yéggo	Dakar	Oui		Oui			
8	Niary Tally	Dakar	AS Dahra	Dahra	Saloum	Kaolack		
9	Xam xam	Rufisque	Oui		Port			
10	Diokoul FC	Rufisque	Oui		Bargueth	St Louis		
11	Touré kounda	Mbour	Oui		Stade Mbour	Mbour		
12	Renaissance	Dakar	Oui		Oui			
13					RS Yoff	Dakar		
14	Thiès FC	Thiès	Oui		Oui			
15	-		Sunéor	Diourbel	Oui	Diourbel		
16	-		Ndiambour	Louga	Génération F	Dakar		

#### 3- Les actions réalisées :

Sur les actions citées plus haut comme devant faire l'objet d'une réalisation dès la saison 2008 – 2009, sont entre autres:

- La coupe de la ligue
- Les championnats professionnels de ligue 1 et 2

La Coupe de la Ligue sénégalaise est une compétition de football sénégalais qui rassemble uniquement les clubs professionnels, se joue en matchs à élimination directe sur un format similaire aux coupes nationales classiques. Elle a été mise en œuvre dès l'année 2008 – 2009.

Contrairement à la Coupe du Sénégal qui est organisée par la Fédération Sénégalaise de

Football, la Coupe de la Ligue est quant à elle organisée par la Ligue Sénégalaise de Football

Professionnel (LSFP). Tous les clubs membres de la LSFP peuvent participer à cette

compétition. Ainsi, pour sa première saison, la ligue sénégalaise de football professionnel a

regroupé trente deux (32) équipes. Elle s'est jouée en cinq phases<sup>17</sup>. La première n'est pas

parvenue à son terme. En effet, selon les quelques dirigeants interrogés, la finale n'est pas

jouée à cause d'un mouvement d'humeur des supporters du Casa-Sport. Pour protester contre

la programmation du match dans le terrain d'entrainement de leur adversaire de la finale et

non dans un stade national comme le prévoient les règlements de football au Sénégal, ils ont

bloqués l'accès au stade Amadou Barry au car transportant leurs joueurs.

Quant à la deuxième édition, elle a vu la participation de trente deux équipes. Le Casa Sport

est sacré VAINQUEUR de la coupe de la ligue, saison 2009/2010.

L'édition 2010 – 2011 est au stade des demi-finales.

Le championnat quant à lui se passe aussi bien depuis la première saison 2008 – 2009. Le

palmarès est, depuis lors, le suivant :

Championne nationale 2008 - 2009 : Linguère de St LOUIS

Championne nationale 2009 - 2010 : Le JARAAF de Dakar

Championnat national 2010 – 2011 est cours. L'Union Sportive de Ouakam est en tête de

classement.

La ligue 2 se joue en deux poules de 7 équipes pour les deux premières saisons, et en poule

unique de 16 équipes pour la présente saison. Elle a permis à Niary Tally et AS Pikine puis à

AS Dahra et Touré Kounda de monter en ligue 1 professionnelle. Ces équipes se comportent

bien dans l'élite du football professionnel. Preuve que les deux niveaux du championnat

professionnel ne sont pas trop différents.

<sup>17</sup> Les cinq phases: 1<sup>er</sup> tour; 8<sup>e</sup>; quarts; Demi-finales; finale.

# 4- Les résultats du championnat national de football professionnel

# exemple: saison 2009-2010

# - Ligue 1 - Poule A

Pl.	Équipe	Joués	V	E	D	Bp	Bc	+/-	Points
1	Niary Tally	16	9	5	2	19	9	10	32
2	ASC HLM	16	7	5	4	16	14	2	26
3	AS Douanes	16	5	8	3	13	12	1	23
4	ASC Jeanne d'Arc	16	5	8	3	13	12	1	23
5	DUC	16	5	8	3	15	10	5	23
6	ASC Linguère	16	5	5	6	11	10	1	20
7	CSS	16	4	6	6	14	15	-1	18
8	ASC Port Autonome	16	3	4	9	14	20	-6	13
9	Stade de Mbour	16	1	7	8	10	23	-13	10

# - Ligue 1 - Poule B

l.	Équipe	Joués	V	E	D	bp	Bc	+/-	Points
1	ASC jaraaf	16	8	7	1	22	3	19	31
2	Casa Sports	16	7	5	4	28	13	15	26
3	US Ouakam	16	6	6	4	12	12	0	24
4	US Gorée	16	5	7	4	11	12	-1	22
5	ASC Yakaar	16	6	2	8	12	31	-19	20
6	AS Pikine	16	4	7	5	13	11	2	19
7	Guédiawaye FC	16	4	6	6	11	15	-4	18
8	RS Yoff	16	3	7	6	14	15	-1	16
9	ASC Saloum	16	3	5	8	7	18	-11	14

### - Classement de la ligue 2 Poule A

Pl.	Équipe	Joués	V	E	D	bp	Bc	+/-	Points
1	ASC Touré Kounda	7	5	2	0	12	3	9	17
2	ASC Yeggo	7	4	1	2	8	5	3	13
3	ASEC Ndiambour	7	3	2	2	8	4	4	11
4	Kaffrine FA	6	2	2	2	2	3	-1	8
5	Diokoul FC	7	1	3	3	2	8	-6	6
6	Thies FC	7	1	2	4	5	7	-2	5
7	Etoile Lusitana	7	1	2	4	3	10	-7	5

#### - Ligue 2 poule B

Pl.	Équipe	Joués	V	E	D	Bp	Bc	+/-	Points
1	ETICS Mboro	7	4	1	2	6	5	1	13
2	ASC Dahra	7	3	3	1	6	3	3	12
3	Renaissance Dakar	7	3	2	2	7	5	2	11
4	Sunéor	7	3	2	2	6	5	1	11
5	Institut Diambars	7	3	0	4	12	8	4	9
6	Olympique Ngor	6	2	1	3	3	7	-4	7
7	ASFA Dakar	7	0	3	4	3	10	-7	3

# 5- Analyse de ces trois ans de ligue professionnelle au Sénégal

La révolution symbolisée par le sacre d'une équipe des régions, à l'issue de la première saison de la Ligue professionnelle de football, cache mal l'hégémonie des clubs de la capitale sur le championnat sénégalais .La descente en Ligue 2 du Ndiambour de Louga (poule A) et de Suneor (poule B) de Diourbel, est venue rappeler aux dirigeants, si nécessaire, les difficultés des équipes de régions. Cela fait que la saison 2009/2010, deux régions majeures (Louga et Diourbel), seront absentes de la carte footballistique du pays, au profit de deux clubs dakarois que sont Niary Tally et l'AS Pikine. Mais aussi, la saison 2011/2012 verra HLM et la redoutable « Vieille Dame » retrouver la ligue 2.

Sur 18 équipes présentes en Ligue 1 cette saison, seul sept clubs (la Compagnie sucrière

sénégalaise, la Linguère de Saint-Louis, le Ndiambour de Louga, Suneor, le Stades de Mbour,

Saloum et le Casa Sports) viennent de l'intérieur. N'empêche qu'onze ans après le Ndiambour

de Louga en 1998, une équipe des régions va être sacrée champion du Sénégal cette année.

Mais cette situation est l'arbre qui cache la forêt.

Dakar va compter, pour la saison 2009-2010, 14 clubs contre 5 pour les régions, une situation

difficilement compréhensible même si elle reflète amplement les résultats sur les terrains. Une

des raisons qui pourraient expliquer les difficultés des clubs de région peut être liée au fait

que les clubs de l'intérieur, avec leurs faibles moyens, sont obligés de voyager chaque 15

jours à Dakar. Or, avec l'état des routes du pays et l'inconfort des cars de transport, les

joueurs disputent en fait deux rencontres: une contre la fatigue et une autre contre

l'adversaire. S'y ajoute que la programmation des rencontres peut être en cause dans les

difficultés rencontrées par les clubs des régions.

Cela dit, l'absence des clubs de région en Ligue 1 va compliquer la tâche des organisateurs,

d'autant que Dakar, la capitale, manque d'infrastructures adéquates pour abriter des matchs

dignes de ce nom.

Mieux, à Dakar, certains clubs ne drainent pas de monde, le contraire dans certaines régions.

Un match à Ziguinchor, Louga ou à Diourbel se joue dans un stade plein, avec de l'ambiance

en prime.

Pour une promotion du football, et au moment où la reconstruction est le mot d'ordre chez les

nouvelles autorités du football national, il ne serait pas mal venu de suggérer la révision de la

carte footballistique du pays. Il ne serait pas bon que pour les saisons prochaines, d'autres

clubs de régions soient encore éjectés de l'élite au profit de Dakar.

L'organisation a souvent été difficile à maîtriser. Le programme ne parvient pas à être

contenu dans un délai prévu. Le début et la fin des compétitions sont fixés par les

responsables de la ligue sénégalaise de football professionnel, mais il y a toujours des

débordements. Ainsi, lors d'un séminaire à Saly, ces derniers ont annoncé le début des

compétitions pour le 17 décembre 2010. Et la fin de la saison 2010-2011 est fixée pour le 31

juillet 2011<sup>18</sup>. Mais, en réalité, ce ne sont que des intentions. Car, la situation a été pire lors

<sup>18</sup> Journal le POPulaire du 25 novembre 2010

\_

des deux premières saisons d'expérimentation du football pro au Sénégal. En effet, beaucoup

de facteurs défavorables justifient le non respect du calendrier.

Le premier blocage auquel les organisateurs sont confrontés, c'est la disponibilité en temps

réel des infrastructures. Le plus grand problème se situe au niveau du stade Demba Diop, qui

a été imposé par les autorités comme une arène nationale. À ce sujet, il faut souligner que les

promoteurs de lutte, qui casquent 500 000 francs pour y organiser une seule journée, font des

réservations de dates pour des affiches alléchantes de ténors. Là où les clubs de football ne

versent qu'une somme de 25 000 francs pour la mise à feu. Et comme il est prévu un arbitrage

pour les utilisateurs, il va sans dire que le respect du calendrier dépend en partie de la

programmation des manifestations de lutte.

Le problème est rendu plus compliqué par le fait qu'aucun club, à l'exception de Diambars et

de l'Olympique de Ngor (Ligue 2), ne dispose de son propre terrain où il reçoit ses visiteurs.

Ils squattent donc des infrastructures appartenant à l'Etat ou aux municipalités. Alors que

c'était l'une des exigences du cahier de charges pour l'admission à la Lsfp. Et là-où le bât

blesse, c'est encore que presque tous les clubs ont demandé à se faire domicilier à Demba

Diop. Aussi, il arrive que pour des raisons extra-sportives, des clubs demandent à recevoir sur

un autre terrain. C'est le cas du Port qui s'est retrouvé à Alassane Djigo. Il en est ainsi de l'Uso

qui a choisi le stade Ngor pour rencontrer Pikine, avec tout ce que cela a créé comme

désagréments.

L'autre imprévu qu'il faut prendre en comprendre, c'est la déprogrammation des rencontres

pour indisponibilité du service d'ordre. Même si le président de la LSFP, Louis Lamotte,

semble ne pas être très inquiet à ce sujet : «Nous venons d'avoir quelques garanties relatives à

la sécurité. Il sera possible d'avoir un service d'ordre pour organiser convenablement le

championnat»<sup>19</sup>.

Pour pallier ces impairs majeurs, l'alternative est d'organiser en semaine. Ce qui est loin d'être

une garantie pour avoir le public.

L'autre cas est l'éligibilité des clubs dans les différents championnats sur la base d'un cahier

de charges. Mais il se trouve que le règlement en vigueur n'est pas souvent respecté. C'est

notamment le cas à propos du paiement des salaires des joueurs. Et pourtant, il existe une

Commission de contrôle des gestions, chargée de veiller à l'application stricte et rigoureuse

<sup>19</sup> Journal le POPulaire op cit

\_

des textes. Mais cela n'a pas empêché certains clubs d'être véreux. Le football non-amateur, contrairement à ce que l'on pense est un « calvaire » pour les joueurs et entraîneurs qui ont du mal à percevoir leurs salaires. Nonobstant le règlement de la Ligue sénégalaise de football professionnel qui stipule que les clubs qui prennent part à ce championnat doivent avoir sous contrat 25 footballeurs divisés en deux groupes. Un premier groupe de 18 joueurs qui émargent à hauteur de 50.000 francs minimum et un second groupe de 7 joueurs qui sont payés à un minimum garanti de 30.000 francs. Ces salaires concernent la Ligue 1. Quant à la Ligue 2, le club doit disposer de 25 joueurs ayant une rémunération de 30.000 francs minimum, selon le même cahier de charges. Mais au regard des normes édictées par la Fédération, ces règles sont loin d'être respectées. Dans nombre de cas, on a eu vent de mouvement d'humeur de joueurs menaçant d'aller en grève pour exiger le versement d'arriérés de salaires. Mais ces cas sont vite étouffés par les dirigeants qui, craignant un forfait préjudiciable à leur club, négocient des acomptes avec leurs employés. Ce qui est paradoxal, c'est qu'au lieu de porter l'affaire devant les instances compétentes, les joueurs ou les entraîneurs concernés par les arriérés de salaires dénoncent les manquements à travers la presse. Une méthode qui, apparemment, semble efficace. Car de peur de voir le dossier atterrir entre les mains des juristes de la Ligue sénégalaise de football professionnel (Lsfp), les clubs s'exécutent rapidement. Des clubs comme l'ASC Yakaar, Renaissance de Yoff, Saloum en Ligue 1, le "grand" Diaraff et des clubs de la Ligue 2(Etics, Kaffrine, etc.) doivent des arriérés de salaires à leurs employés. En plein milieu de championnat de Ligue 1, les joueurs de Yakaar de Rufisque ont réclame haut et fort leurs salaires. Une fronde a été même menée par ces derniers qui réclamaient plusieurs mois de salaires. Il a fallu l'intervention de bonnes volontés, dont l'ancien international Ousmane Sène Blay. Le cas patent est celui de l'entraîneur de Saloum, Pape Ibrahima Faye. Ce dernier a quitté le banc du club fanion de Kaolack pour l'Us Gorée sans entrer dans ses fonds. Alors que son ancien employeur reste lui devoir plus d'un million de francs Cfa. A la Renaissance sportive de Yoff aussi, le problème de salaires est une réalité. Idem pour Kaffrine qui n'arrive toujours pas à honorer ses engagements vis-à-vis de son ancien coach Salif Diallo «Socrates». Et la liste est loin d'être exhaustive. À vrai dire, ce règlement à l'amiable des conflits empêche la Commission de contrôle d'exercer son pouvoir de sanction des clubs mauvais payeurs. Car, le règlement à l'amiable des litiges a pris le dessus sur la procédure contentieuse. Finalement, depuis sa mise en place, en 2009, date de création de la Lsfp, le Comité de contrôle dirigé par Lamine Diop de la Linguère de Saint-Louis se limite à l'examen des dossiers d'éligibilité au football professionnel. C'est dans ce cadre que Kawral de Vélingara a été recalé pour n'avoir pas satisfait aux critères d'éligibilité. Parmi les critères essentiels, il y a l'exigence d'un budget de 50 millions de francs Cfa pour la Ligue 1 et de 40 millions pour la Ligue 2. En plus, les clubs sont tenus de justifier la disponibilité d'au moins 50% de ce budget Il y a aussi le rejet du dossier de l'Us Rail-Thiès pour intégrer la Ligue 2. La commission, ayant constaté l'absence de société, encore moins de SARL (Société anonyme à responsabilité limitée) pour accompagner le club, a classé le dossier du club thiessois.

Mais aussi, comme tous les ans, l'ensemble des clubs sénégalais engagés en compétitions africaines ont atteint la voie de garage, avant même que ne commencent les choses sérieuses. Ce mal est si récurent qu'on ne semble plus en souffrir, et c'est là que cela devient inquiétant dans un pays qui, quoi qu'on dise, a écrit une belle page de l'histoire du football africain et, de surcroît, dit avoir entrepris la relance de cette discipline sur ses terres. Mais à y regarder de plus près, on croit savoir que l'élimination précoce et répétitive des équipes sénégalaises des compétitions continentales pourrait être liée à la formule du championnat et la période durant laquelle il se joue.

Ce n'est plus une information que d'annoncer l'élimination de tel ou tel autre club sénégalais d'une compétition africaine. C'est à la limite si l'un fait un tour de plus que l'autre, mais toujours est-il qu'à l'arrivée, on constate que le parcours a encore été plus qu'éphémère. Le Diaraff de Dakar et la Linguère de Saint-Louis n'ont pas failli à la règle. Les «Vert et Blanc» de la Médina ont juste fait un tour dans le Royaume chérifien pour y «oublier» la qualification au premier tour de la Coupe de la Confédération africaine de football (Caf), au grand bonheur d'une timide équipe de Fus. Les «Samba Linguère», qui avaient réussi l'exploit d'écarter la mythique équipe d'Ashanti Kotoko de Kumasi (Ghana), grâce à un exploit de leur gardien dans la série des tirs au but, ont péri par leurs propres armes, en 16e de finale de la Ligue des Champions, face au Djoliba de Bamako (le journal rewmi du jeudi, 08 Avril2010). Le premier constat fait par les observateurs, c'est que ces compétitions africaines surviennent toujours à un moment où la saison vient à peine de débuter au Sénégal, à moins qu'on ne joue pas du tout. Conséquence : les joueurs, avec très peu de temps de jeu dans les jambes, ne tiennent pas le rythme et succombent, malgré d'excellentes dispositions qui leur auraient été largement profitables, dans un autre contexte.

Puisque le football sénégalais s'est engagé dans la voie du professionnalisme depuis deux saisons, même s'il tarde à prendre son envol dans ce domaine, des mesures d'accompagnement s'imposent à plusieurs niveaux. D'abord dans la configuration des

championnats (nombre d'équipes et découpage), ensuite dans la période sur laquelle ils sont

étalés et, enfin, dans la gestion des compétitions internationales des clubs. Ailleurs, en Europe

surtout, un modèle sur lequel sont calqués plusieurs championnats africains, on observe deux

trêves dans la saison : une en hiver et une autre en été. Dans la quasi-totalité de ces pays, ces

trêves ne dépassent pas un mois et le football reprend ses droits.

Au Sénégal, le championnat est restreint à une poignée d'équipes réparties en deux poules, ce

qui limite considérablement le temps de jeu. Il est vrai que dans la phase expérimentale du

premier championnat professionnel de l'histoire du pays, il aurait été utopique de vouloir

démarrer avec une trentaine d'équipes, au risque de voir les rencontres se prolonger au-delà

du raisonnable. Surtout quand les «Navétanes» sont aux aguets pour débuter leurs

interminables rencontres. D'ailleurs, malgré le retour de ce mouvement dans la grande famille

du football, sous la tutelle de la Fédération, il n'en conserve pas moins des velléités de

rébellion, comme lors de ses phases nationales navétanes de Thiès, au cours desquelles

l'Oncav disputait à la Fsf le terrain du Stade municipal de Mbour, où devait se jouer un match

de championnat.

Il y a également que les équipes sont devenues professionnelles et, par conséquent, sont les

employeurs des joueurs. Pour Sérigne Mour Diop de rewmi (journal de la place), « quel

travailleur sénégalais jouit d'un congé annuel de trois mois, en dehors de l'espace scolaire ?

Tant que cette période de vacances ne sera pas mise à profit pour jouer au football

professionnel, les équipes sénégalaises resteront à la traîne et se verront toujours écartées des

compétitions africaines, par manque de compétition, pour ne pas dire de... jus » (rewmi du

jeudi 08 Avril 2010). On a vu les joueurs sénégalais tirer la langue pour venir difficilement à

bout d'une modeste équipe de Sierra-Leone, là où celle-ci aurait pu quitter Dakar avec des

valises pleines de buts.

A la fin de la présente saison, comme cela se passe avec toutes les Fédérations, les dirigeants

du foot devront unir leurs efforts afin que la trêve hivernale et les «Navétanes» soient

circonscrits aux seuls mois d'août et de septembre. Et qu'en octobre, l'on commence à jouer

partout au Sénégal et à tous les niveaux. Les clubs, comme l'équipe nationale locale, y

gagneraient.

6- Le bilan économique et financier

A l'issue de ses deux premières années d'expérience, la Ligue sénégalaise de football

professionnel (LSFP) a tiré un bilan positif du processus de professionnalisation du football

sénégalais sans le soutien d'aucune instance. N'empêche, le président de cette LSFP, Louis

Lamotte, s'attend à voir le chef de l'Etat, descendre sur le terrain pour accompagner le

processus qui génère beaucoup d'emplois.

Pour professionnaliser son football, l'Etat algérien a décidé d'accompagner le processus à

coups de milliards, non de millions. Chaque club éligible, que ce soit en Ligue 1 ou en Ligue

2, aura ainsi un soutien conséquent de l'Etat algérien, en termes de finance, de matériel et

d'infrastructure sportive. Au Sénégal, bien que n'ayant pas bénéficié de ce soutien escompté

du pouvoir public, la LSFP ne s'en est pas plainte.

Elle a, au contraire, fait preuve de volonté et de courage pour démarrer, depuis la saison

précédente, le processus de professionnalisation du football sénégalais. Après trois ans

d'expérience, c'est un regard positif que son président Louis Lamotte jette sur le rétroviseur

(journal 13h Walftv, 25 novembre 2010). En effet, il y avait une absence totale de moyens au

moment du démarrage du championnat selon Louis Lamotte, président de la LSFP. En

conférence de presse, dans un hôtel de la place, le patron de la Ligue sénégalaise de football

professionnel s'est félicité du travail abattu par ses pairs pour faire du processus une grande

réussite.

« Au bout de trois ans d'expérience, on a, aujourd'hui, un produit vendable, un produit qui a

commencé à attirer les annonceurs », s'est réjoui Louis Lamotte. Selon Louis Lamotte qui est,

par ailleurs, le premier vice-président de la Fédération sénégalaise de football (FSF), la Ligue

professionnelle a créé, depuis son avènement, des milliers d'emplois. Et de rappeler que

« c'est l'Etat qui avait donné cette instruction, en parfaite adéquation avec la Fifa, au Comité

de normalisation qui avait en charge de remettre de l'ordre dans le football sénégalais. Parce

que notre football qui était plongé dans une profonde crise, avait fini de toucher le fond ».

Avant d'inviter les institutions étatiques à jouer leur partition par « un soutien conséquent du

président de la République, Me Abdoulaye Wade<sup>20</sup> ».

<sup>20</sup>L. LAMOTTE in Walf TV débat du 25 novembre 2010

Il souligne que le bilan est assez satisfaisant et encourageant quand on voit les incertitudes qui

avaient entourées la naissance de la Ligue Professionnelle. Durant cette saison, les trente deux

clubs ayant pris part à cette deuxième édition 2009/2010 ont dépensé plus d'un milliard de

FCFA. Par conséquent, les clubs ont créé des centaines d'emplois directs du fait que les

joueurs et les encadreurs sont rémunérés. Ainsi, les clubs ont essayé de respecter leurs

engagements même si on peut noter quelques difficultés chez beaucoup d'entre eux avec plus

de 52% des budgets couverts par la débrouille des présidents de clubs<sup>21</sup>.

Donc, même si La ligue a récolté des recettes considérables notamment lors des matchs du

Casa sport, de Niary Tally, de l'AS Pikine et de quelques rencontres de coupe de la ligue, il

est important qu'on se pose la question de la viabilité économique du football professionnel,

de la fonctionnalité des sociétés supports ou l'apport de l'Etat quant à la construction des

infrastructures sportives fonctionnelles.

IV- Quelques exemples de football professionnel dans le monde

Les expériences de football professionnel existent de par le monde. Elles sont plus ou moins

réussies selon les pays. Nous évoquons quelques cas en Europe et mettrons l'accent sur les

modèles de ces pays. Dans cet optique nous trouvons intéressant l'avis de Guillaume Errard<sup>22</sup>

qui précise que :

« Le football français, trop dépendant des recettes liées aux droits télévisés traverse une grave

crise. Le déficit record de 180 millions d'euros des clubs professionnels, dont 140 millions

pour la Ligue 1, confirme qu'il est grand temps pour les clubs professionnels de se retrousser

les manches. Le déficit ne pouvant être comblé par les seuls droits télé, qui représentent entre

50% et 80% des revenus des clubs professionnels français, l'objectif est de générer des

recettes différemment. Sponsoring, billetterie, produits dérivés sont autant de relais de

croissance pour lesquels la France est très en retard par rapport à ses voisins européens ».

Mais, comme le reconnait Frédéric Thiriez<sup>23</sup>, « La situation est alarmante contrairement à

leurs voisins européens, la plupart des clubs français ne sont pas propriétaires de leur stade ».

« Le modèle italien est aussi télé dépendant, celui des clubs espagnols fonctionne avec la

cotisation des socios, celui des clubs anglais est très équilibré entre droits télévisés et

<sup>21</sup> L. LAMOTTE in Conseil National des Sport - 12 et 13 juillet 2011

<sup>22</sup> G. Errard in 'le football français en danger' - Lefigaro.fr/sport-business du 1/9/2010

<sup>23</sup> Frédéric Thiriez président de la Ligue française de Football Professionnel

billetterie, comme celui des clubs allemands qui s'en rapproche » affirme<sup>24</sup>, quant à lui,

Vincent Chaudel, expert du département sport d'Ineum Consulting, qui ajoute « les clubs

français, quant à eux, ont historiquement porté leurs efforts sur l'aspect sportif et notamment

l'achat ou la vente de joueurs. Or, la base de tout modèle économique en football est de

disposer d'un grand stade qui permet de générer d'autres recettes ». Il est très admiratif du

modèle allemand qui, pense-t-il, s'appuie sur des « clubs qui ont leurs propres stades,

remplissent leurs gradins d'abonnés et retiennent leurs joueurs ».

Hors d'Europe le Maroc s'engage dès septembre prochain dans l'organisation d'un

championnat professionnel. Et le projet marocain est catégorique: « Pas de

professionnalisation du football sans infrastructures modernes ou d'écoles de formation de

qualité »<sup>25</sup>.

Alors qui doit financer la construction de ces infrastructures dans un contexte africain ou « les

clubs de football restent très dépendants des subventions publiques. Sans nos Etats, il n'y

aurait plus de football africain »<sup>26</sup>. «Vouloir professionnaliser le football c'est bien, mais pour

cela il faut une organisation rigoureuse, affirme-t-il. Les calendriers doivent ainsi être

respectés pour optimiser les conditions de travail des médias et attirer des partenaires

économiques».

Nous nous posons donc légitimement la question de savoir 'quel modèle pour un football

professionnel en Afrique'? d'autant plus que « La faiblesse des affluences couplée à l'absence

d'une organisation rigoureuse dissuade également les diffuseurs qui déplorent un manque de

moyens techniques, limitant la diffusion des matchs en quantité et en qualité. «Tant que le

football ne sera pas professionnel en Afrique, les diffuseurs seront plus des mécènes que des

partenaires économiques», affirme Njike Jackson<sup>27</sup>, qui regrette : qu'«Aujourd'hui, le football

est davantage un sujet politique qu'économique ou social».

Après donc trois ans de football professionnel, à quelle coefficient ou puissance pouvons –

nous élever cette expérience sénégalaise, lorsque tout prés, la presse locale atteste dans un de

ses titres:

<sup>24</sup> V. Chaudel in 'en attendant l'Euro 2016' – le figaro.fr/sport-business du 28/05/2010

<sup>25</sup> G. Errard op cit

<sup>26</sup> Issa Hayatou

<sup>27</sup> Directeur Général de Canal + Cameroun

« Forfait de HLM en éliminatoire Coupe UFOA : Un aveu des couacs du professionnalisme au Sénégal »  $^{28}\,$ 

Ce document est donc une contribution à la compréhension de cette expérience sénégalaise de football professionnel, et à la réflexion sur le modèle adéquat pour la réussite du projet de football non amateur.

<sup>28</sup> Journal Le POPulaire du 21 juin 2011 page 16

\_

### **Chapitre II: LA METHODOLOGIE**

### I- L'outil d'analyse

Nous avons conçu, pour notre étude, trois questionnaires :

- le premier est destiné aux gestionnaires financiers des clubs professionnels et servira à plus connaitre la gestion administrative et financière des clubs, le mode de prise en charge des joueurs. L'articulation entre trois niveaux de gestion permettra de savoir si les joueurs sont professionnels et sont gérés par des professionnels dans un environnement professionnel (voir schéma).

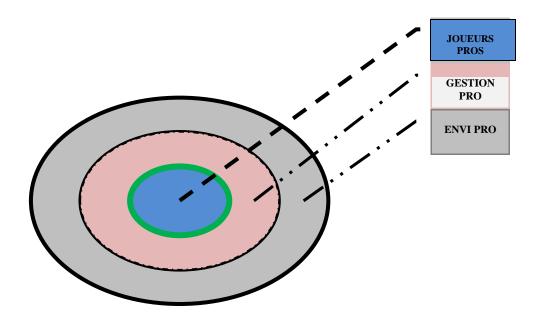


Schéma 1 : les joueurs dans le football professionnel

- le deuxième est adressé aux joueurs professionnels sous contrat ou en fin de contrat. Il nous permettra d'apprécier la régularité du payement des salaires et de recueillir leur avis sur la façon dont ils sont gérés.
- Le troisième sollicite l'avis des entraineurs titulaires ou adjoints sur la marche actuelle du football professionnel au Sénégal et le niveau des joueurs.

II-La population ciblée et l'échantillonnage

Pour guider notre enquête et mieux comprendre les différents paramètres, nous avons ciblé les

acteurs qui sont impliqués dans la Ligue Professionnelle du Sénégal. Ce sont, les joueurs de la

ligue 1 et ligue 2(principaux acteurs), les entraineurs de la ligue1 et ligue 2, aux gestionnaires

des clubs, ainsi que quelques membres de la Ligue Sénégalaise de Football Professionnel.

Pour les joueurs professionnels, seuls ceux qui ont évolué en ligue 1 et ligue 2 durant la saison

2010 - 2011 sont concernés. Ainsi, ces joueurs incarnent au niveau local le football de haut

niveau.

Les entraineurs de la Ligue Professionnelle de la saison ont été choisis parce qu'ils sont les

« magiciens » des équipes. L'entraineur est chargé de préparer et de sélectionner les joueurs

devant prendre part aux compétitions. Il est toujours sous la pression car il doit

obligatoirement faire de bons résultats sous peine de limogeage et de critique de la part du

public.

Les gestionnaires des clubs et les membres du bureau de la Ligue jouent un rôle déterminant

dans l'encadrement des joueurs en particulier et surtout dans l'organisation et la réussite du

football professionnel. Ainsi, de leurs actions, dépendront en grande partie les résultats de ce

football pour l'intérêt de toute une nation.

Nous avons pu entrer en contact avec:

- 60 joueurs professionnels,

- 6 entraineurs des clubs de la ligue professionnelle,

- 6 gestionnaires des clubs de la ligue professionnelle,

- 6 membres de la ligue sénégalaise de football professionnel,

Au total, c'est de 78 personnes qui ont bien voulu se prêter au jeu de notre questionnaire.

37

III- Administration du questionnaire

Lors de l'administration du questionnaire, nous avons toujours été présents pour mener

et contrôler les opérations afin de veiller davantage à la fiabilité des réponses à collecter.

Ainsi, pour le questionnaire destiné aux joueurs, aux entraineurs et aux gestionnaires, nous

avons profité des regroupements des équipes qui se font souvent avant et après les

entrainements pour les distribuer.

Les équipes ciblées sont : le DUC, US Gorée, AS Pikine, Touré Kounda, Etics, ainsi que

quelques joueurs du Stade de Mbour. Dans chaque équipe, nous avons essayé d'avoir au

moins dix (10) joueurs sur les dix huit ainsi que les entraineurs.

Pour les membres du bureau de la LSFP, nous avons profité du match Sénégal-Guinée

Conakry au stade LSS, pour faire ce travail.

IV- Traitement des données

Pour la collecte de données, il convient de convertir ou de réduire les informations issues de

notre recherche sous une forme permettant une compilation statistique mais aussi un

emmagasinage nous donnant leur meilleure exploitation. Pour y parvenir, nous avons procédé

de façon spécifique en classant les réponses recueillies. Nous avons tenu compte, pour chaque

question, de la réponse jugée comme étant la plus importante par notre population cible.

Nous avons regroupé les réponses identiques suite à un dépouillement de ces dernières, pour

enfin calculer le total et faire les pourcentages.

V-Les limites de l'étude

Comme toutes les études scientifiques qui utilisent un questionnaire, les résultats auxquels

nous sommes parvenus sont soumis à de probables imperfections dues à la diversité des

personnes ciblées, à l'imprécision ou parfois le caractère incomplet de certaines réponses. Le

milieu sportif est connu pour être l'un des réseaux les plus fermés. Il est difficile d'avoir des

réponses franches surtout en ce qui concerne la gestion des finances et des dossiers financiers.

Les clubs aussi, étant en compétition dans le domaine sportif réputé très impardonnable, ont

beaucoup de retenu quand il faut parler de leurs expériences en matière de gestion, croyant

fortifier les adversaires.

38

Une autre limite à ce présent travail est d'ordre géographique. Nous n'avons pas pu toucher toutes les équipes professionnelles dans toutes les régions présentes en ligue professionnelle fautes de moyens de déplacement. Ce qui nous a obligés à les attendre à Dakar. De ce fait toutes les équipes qui n'ont pas joué à Dakar ou qui y sont venues quant nous n'étions pas disponibles ne sont pas contactées. Vous comprendrez bien aisément nous aurions aimé travailler avec plus de clubs avec une meilleure répartition territoriale. La Linguère de St Louis, le Casa-Sport de Ziguinchor et le Saloum de Kaolack sont des cas très intéressants que nous n'avons malheureusement pas pris en compte dans notre étude. Nous sommes quand même satisfaits des résultats auxquels nous sommes parvenus.

# Chapitre III : Présentation et interprétation des résultats

#### I- Présentation des résultats

Nous présentons à présent les résultats que nous avons obtenus dans des tableaux numérotés. Le commentaire de ces résultats interviendra après cette présentation.

Les notations que nous utilisons pour cette présentation sont les suivantes :

 $\mathbf{n} = \text{nombre}$ ; % = pourcentage

<u>Tableau n° 1</u>: réponse des joueurs des et des entraineurs à la question : « avez-vous un salaire régulier ? »

Réponses	О	ui	No	on	Total			
	N	%	n	%	N	%		
Population								
Joueur	48	80	12	20	60	100		
Entraineur	6	100	-	_	6	100		
Total	54	90	12	10	66	100		

<u>Tableau  $n^{\circ}2$ </u>: Réponses des entraineurs à la question : « votre salaire subvient-il à vos besoins ? »

Réponses	О	ui	N	on	Total			
Population	N	%	n	%	N	%		
Entraineur	5	83,33	1	16,67	6	100		

<u>Tableau n°3</u> : réponses des entraineurs à la question : « avez-vous une autre source de revenu en plus du football ? »

Réponses	O	ui	No	on	Total				
Population	N	%	n	%	n	%			
Entraineur	2	2 33,33		66,67	6	100			

<u>Tableau n°4</u>: Réponses des joueurs à la question « y a-t il souvent des retards dans le versement de votre salaire ? »

Réponses	О	ui	No	on	Total			
Population	N	%	n	%	n %			
Joueurs	39 65		21	35	60	100		

<u>Tableau n°5</u>: Réponse des joueurs et des gestionnaires des clubs à la question « les cotisations sociales des joueurs sont-elles payés ? »

Réponses	0	ui	N	on	Total			
	n	%	n	%	n	%		
Population								
Gestionnaires	6	100	-	-	6	100		
des clubs								

<u>Tableau n°6</u>: Réponses des joueurs et des gestionnaires des clubs à la question « les joueurs bénéficient-ils d'une couverture médicale ? »

Réponses	О	ui	N	on	Total		
	n	%	n	%	N	%	
Population							
Gestionnaires	6	100	-	-	6	100	
des clubs							
Joueurs	60	100	-	-	60	100	
Total	66	100			66	100	

<u>Tableau n°7</u> : Réponses des gestionnaires des clubs à la question « les indemnités de fin de contrat sont-elles prévues ? »

Réponses	О	ui	No	on	Total			
	n	%	n	%	N	%		
Population								
Gestionnaires	-	-	6	100	6	100		
des clubs								

Réponses	О	ui	No	on	Total			
	n	%	n	%	N	%		
Population								
Gestionnaires	-	-	6	100	6	100		
des clubs								

<u>Tableau n°9</u>: Réponses des gestionnaires de clubs à la question « le club reçoit-il des subventions publiques ? »

Réponses	О	ui	N	on	Total			
	n	%	n	%	n	%		
Population								
Gestionnaires	5	83,33	1	16,67	6	100		
des clubs								

<u>Tableau n°10</u> : Réponses des gestionnaires à la question « quels sont les autres salariés du club ? »

Réponses	Le	e m	ana	ager	Le	comp	otal	ble	Le	e secré	étai	re	in	ten	dar	nt	Pr	ofessi	onne	el	A	utre	es	
	gé	éné	ral						ad	lminis	tra	_						du						
									tif	•							m	arkéti	ng					
	οι	ıi	N	on	O	ui	N	on	O	ui	nc	n	ou	i	no	on	Oı	ui	No	n	οι	ıi	no	n
Population	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	N	%	n	%	n	%	n	%
Gestionnaires de clubs	-	-	6	100	2	33,3	4	66,6 7	6	100	-	_	-	-	_	100	4	66,6 7	2	33, 33	-	_	-	-

<u>Tableau n°11</u> : Réponses des gestionnaires de clubs à la question « la société support fonctionne t- elle ? »

Réponses	O	ui	N	on	Total			
Population	n	%	n	%	n	%		
Gestionnaires des clubs	6	100	-			100		

<u>Tableau n°12</u>: Réponses des gestionnaires de clubs à la question « les actionnaires participent – ils à la gestion du club ? »

Réponses	О	ui	N	on	Total			
	n	%	n	%	N	%		
Population								
Gestionnaires	6	100	-	-	6	100		
des clubs								

<u>Tableau n°13</u> : Réponses des gestionnaires de clubs à la question « le club a-t-il un avocat conseil ? »

Réponses	О	ui	No	on	Total		
Population	n	%	n	%	n	%	
Gestionnaires de clubs	6	100	-	-	6	100	

Réponses	Peu nombreux		Noml	oreux		rès breux	Total	
Population					N %			
	n	%	n	%	N	%	n	%
Joueurs	39	65	21	35	-	-	60	100
Entraineurs	4	66,67	2	33,33	-	-	6	100
Total	43	65,84	23	34,16	-	-	66	100

<u>Tableau n°15</u>: Réponses des joueurs à la question « ce rythme des matchs de compétition vous convient- il ? »

Réponses	O	ui	No	on	Total		
Population	N	%	n	%	n	%	
Joueurs	-	-	60	100	60	100	

<u>Tableau n°16</u>: Réponses des entraineurs à la question « comment trouvez-vous la programmation des matchs ? »

Réponses	Bo	Bonne		ıvaise	To	Total	
Population	n	%	n	%	n	%	
Entraineurs	1	16,67	5	83,33	6	100	

<u>Tableau n°17</u>: Réponses des joueurs et des entraineurs à la question « comment jugez-vous la qualité de jeu des équipes professionnelles ? »

Réponses											
	Pas satisfa	isant	Peu satisfa	isant	Assez bonne		Assez bonne  Bonne			To	otal
Population	N	%	n	%	n	%	n	%	N	%	
1 opulation											
Joueurs	-	-	9	15	49	81,67	2	3,33	60	100	
Entraineurs	-	-	-	-	5	83,33	1	16,67	6	100	
Total	-	-	9	7,5	54	82,5	3	10	66	100	

<u>Tableau n°18</u>: Réponses des joueurs et des entraineurs à la question « dans quelles structures ont été formés la majorité de vos joueurs ? »

Réponses	Centre	de	Ecole o	le football	La rue ou	quartier		
	formation	1	reconnu FSF			(ASC navétanes)		
Population	N	%	n	%	n	%	n	%
Joueurs	21	35	33	55	6	10	40	100
Entraineurs	2	33,33	4	66,67	-	-	6	100
Total	23	34,165	37	60,835	6	5	46	100

<u>Tableau n° 19</u> : Réponses des joueurs et des entraineurs à la question « comment jugez-vous votre encadrement administratif ? »

Réponses						Bon			Pro	fes-		
	Ma	nuvais	As	Assez bon				rès on	sionnel		Total	
Population	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Joueurs	1	-	33	55	27	45	-	-	-	-	60	100
Entraineurs			5	83,33	1	16,67	-	-	-	-	6	100
Total	-	-	38	69,165	28	30,835	-	-	-	-	66	100

<u>Tableau n°20</u>: Réponses des joueurs et des entraineurs à la question « comment jugez-vous la participation des supporters lors des rencontres ? »

Réponses	Inexis	tante	Insuf	fisante	Bon	Bonne		Total	
Population	N	%	n	%	n	%	n	%	
Joueurs	-	-	41	68,33	19	31,67	60	100	
Entraineurs	-	-	4	66,67	2	33,33	6	100	
Total	-	-	45	67,5	21	32,5	66	100	

<u>Tableau n°21</u> : Réponses des joueurs et des entraineurs à la question « vos conditions de travaille sont-elles satisfaisantes ? »

Réponses	Bor	nne	Mau	vaise	Total		
	n	%	n %		n	%	
Population							
Entraineurs	1	16,67	5	83,33	6	100	
Joueurs	-	-	58	96,67	60	100	

<u>Tableau n°22</u>: Réponses des gestionnaires de clubs à la question « les joueurs sont-ils logés et restaurés par le club ? »

Réponses	В	Bonne		uvaise	Total		
	n	%	n	%	n	%	
Population							
Gestionnaire de	1	16,67	5	83,33	6	100	
clubs	1	10,07	J	05,55	O	100	

<u>Tableau n°23</u>: Réponses des joueurs et des entraineurs à la question « les problèmes du football professionnel ces premières années sont : »

\ Réponses	Manqu	ie de	Manq	ue	Manqu	e d'	Αι	ıtres			
	moyen	S	de			infractructure				,	
	financi	ers et	communi	ication	infrastructure		infrastructure			Tota	ll
	matéri	els					Réponses				
Population	N	%	n	%	n	%	n	%	n	%	
Joueurs	60	100	43	71,67	60	100	47	78,33	60	100	
Entraineurs	6	100	6	100	6	100	5	83,33	6	100	
Total	66	100	49		66	100	52	80,83	66	100	

<u>Tableau n°24</u>: Réponses des joueurs et des entraineurs à la question « comment jugez-vous le processus décisionnel au club et à la ligue professionnelle ? »

Réponses	Mau	ıvaise	Во	nne	TO	ΓAL
Population	n	°/	n	°/	N	°/
Entraineurs	-	-	6	100	6	100

### II- Interprétation des résultats

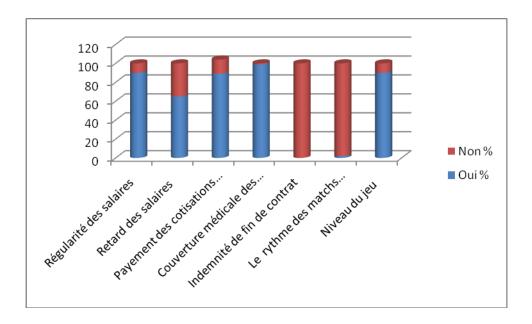
Nous aurions pu, pour l'interprétation des résultats, commenter chaque tableau. Nous pensons plus tôt qu'il faut, pour répondre à notre logique qui est de chercher à comprendre le football dans toute sa complexité et sa globalité, regrouper les questions. Ainsi, trois ensembles de questions seront déterminés pour nous aider à voir si « les joueurs sont

professionnels, gérés par un encadrement professionnel, dans un environnement professionnel » :

- ✓ Le premier ensemble répond à la question « **les joueurs sont-ils professionnels ?** » ; Cet ensemble est constitué des questions relatives à la régularité des salaires, au retard éventuel de ce salaire, au payement ou non des cotisations sociales, à la couverture médicale, aux indemnités de fin de contrat, au rythme des matchs et à l'appréciation du niveau du jeu.
  - ✓ Le deuxième : «les joueurs sont-ils gérés par un encadrement professionnel ? » où nous allons répertorier tous ceux qui sont, au même titre que les joueurs, salariés des clubs.
  - ✓ Le troisième : « l'environnement du football est-il professionnel ? ». Nous y regroupons les informations relatives au budget, aux SA supports, à la participation des actionnaires et des supporters à la gestion des clubs, aux conditions de travail, à la communication entre les différents acteurs du football professionnel et à la valeur des infrastructures sportives.

### Les joueurs sont-ils professionnels?

Réponses	Oui %	Non %
Régularité des salaires	90	10
Retard des salaires	65	35
Payement des cotisations sociales	89	15
Couverture médicale des joueurs	99	1
Indemnité de fin de contrat	0	100
Le rythme des matchs convient	2	98
Niveau du jeu	90	10



Si 90% des joueurs reconnaissent être salariés de leurs clubs avec des cotisations sociales (89%) et une prise en charge médicale (100%), ils sont 65% à noter des retards fréquents du payement de leur dû, 100% n'attendent pas d'indemnités de fin de fin de contrat et trouvent le rythme des rencontre infernal. Le niveau du jeu est cependant jugé bon (90%).

Ces résultats appellent de notre part la réflexion suivante : il est difficile à un employer de parler de son salaire. Un salaire n'est pas seulement le net à percevoir. Il est composé en plus de cotisations sociales et d'avantages matériels. Dans la situation des salariés de nos clubs professionnels, joueurs et entraineurs le plus souvent, des retards voire des arriérés de versement du net à percevoir sont souvent notés. On ne peut avoir des problèmes à payer le net et verser régulièrement des cotisations sociales. Et qu'elle garantie donnent les clubs employeurs aux salariés quand il n'y a pas d'indemnités de fin de prématuré de contrat. Nous pensons plus tôt qu'il n'y a pas de sécurité de l'emploi et que ces salariés sont des **journaliers payés mensuellement**. Ajouté à cela l'aveu que le rythme des rencontres (une par semaine en moyenne) est difficilement supporté, nous amène à croire que les joueurs ne sont pas encore professionnels.

IL faudra revoir le statut financier du footballeur professionnel et déterminer avec plus de détails la place du salarié des clubs de football dans le code du travail pour une plus grande sécurité de l'emploi et une possibilité de percevoir des indemnités de chaumage et une

pension de retraite. Ce travail est entrain d'être fait par une commission de la LSFP afin de pouvoir atteindre un degré de satisfaction plus élevé.

Dés lors, les clubs de la ligue professionnelle devraient faire plus d'efforts pour mettre leurs employés dans d'excellentes conditions de salaire s'ils veulent "boxer" dans le ring des grands. Ce qui n'est pas encore le cas car la disponibilité des finances dans les clubs est actuellement le fruit, à hauteur de 52%, de la débrouille de leurs présidents comme l'affirme L. Lamotte<sup>29</sup>. Ainsi, ils ne couvrent pas entièrement les besoins de leurs acteurs. Ce qui confirme l'existence des problèmes quand on change brusquement de statut. La rémunération, il faut le rappeler, est un moyen de motivation des joueurs. Cependant, qu'en est-il de la commission de contrôle de la LSFP ? Les quelques membres de la dite commission affirment n'être au courant de ce phénomène, presque populaire, des retards et arriérés de salaires. Car, les nombreux cas soulevés ne sont pas posés sur la table du bureau du président Lamine Diop. D'après ces membres, pour qu'ils puissent exercer leur fonction, il faudrait qu'ils soient officiellement saisis par un employé. Ça peut être un joueur ou un entraîneur qui demande de l'aide pour régulariser sa situation. Malheureusement, poursuivent-ils, ça n'a jamais été le cas pour la plupart des dossiers agités. Ce ne sont que des rumeurs et des écrits dans la presse. Et de telles allégations ne peuvent pas fonder leur intervention. Car, « nous travaillons sur la base de documents écrits par les employés qui réclament la réparation d'un préjudice suite à un salaire impayé», indiquent-ils. Cela peut sembler contradictoire certes. Mais n'est-elle pas la résultante même de cette résistance des dirigeants des clubs à bannir cette gestion empirique de l'amateurisme, le règlement à l'amiable. Un comportement non professionnel!

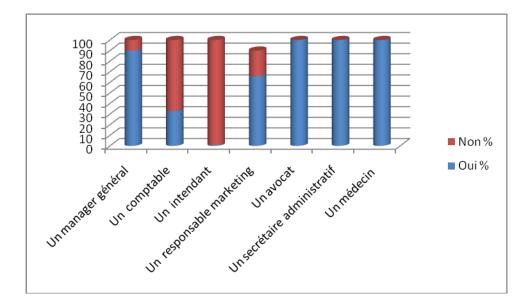
En effet, les joueurs et entraineurs en fin de contrat, devraient pouvoir subvenir à leurs besoins. Dés lors, vu l'évolution et la tendance du football moderne, il serait intéressant de penser à la carrière du footballeur sénégalais. Le football professionnel au Sénégal n'est qu'en phase d'essai certes. Mais à la lumière des difficultés rencontrées par certains clubs, on peut dire que le football sénégalais est loin d'avoir quitté son amateurisme d'antan. Des priorités s'imposeraient donc : la relecture du cahier des charges ou l'audit financier de tous les clubs signataires de ce dernier.

<sup>29</sup> L. Lamotte op cit

-

### Les joueurs sont-ils entourés d'administratifs professionnels ?

Outre les joueurs les clubs payent	Oui %	Non %
Un manager général	90	10
Un comptable	33	67
Un intendant	1	99
Un responsable marketing	66	24
Un avocat	100	0
Un secrétaire administratif	100	0
Un médecin	100	0



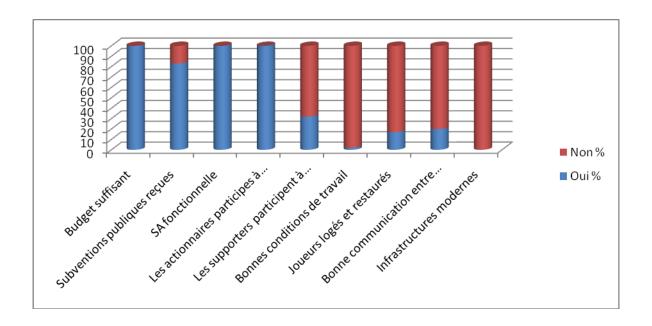
Les gestionnaires des clubs affirment avoir un manager général (90%), un responsable marketing (66%), un avocat conseil (100%), un secrétaire administratif (100%) et un médecin (100%). Ils n'ont tous pas d'intendant (1%) et très peu disent s'attacher les services d'un comptable (33%).

Quand, nous poussons notre enquête par des entretiens, ils nous révèlent le manager général a encore la peau du président de la section football, le responsable marketing celui du président de la commission des finances, le comptable, là ou sa présence est signalée, est le traditionnel trésorier, le médecin est l'ancien soigneur. Sauf les retraités occupent en permanence des

postes dans les clubs. Tous les autres ne sont au club qu'à temps partiel. Nous sommes donc encore loin de l'étape ou comptables, médecins ou autres sont recrutés ou même débauchés d'autres structures pour servir le football professionnel. L'administration des clubs professionnels n'est donc pas encore professionnelle en ce sens qu'elle est encore assurée par des bénévoles et un personnel certes qualifié mais non employé à temps plein.

# L'environnement des footballeurs est-il professionnel?

L'environnement des joueurs est- t- il professionnelle ?	Oui %	Non
		%
Budget insuffisant	100	0
Subventions publiques reçues	83	17
SA fonctionnelle	100	0
Les actionnaires participes à la vie du club	100	0
Les supporters participent à la vie du club	32	68
Bonnes conditions de travail	2	98
Joueurs logés et restaurés	17	83
Bonne communication entre les acteurs	20	80
Infrastructures modernes	0	100



Les clubs sollicitent presque tous des subventions publiques (83%), ont des SA<sup>30</sup> qui fonctionnent (100%) avec une bonne participation des actionnaires à la gestion de ceux-ci (100%) mais les conditions de travail sont jugées très mauvaises (98%) avec des budgets insuffisants (100%), des supporters encore absents des stades (68%), des installations sportives inexistantes surtout pour l'entrainement (100%) et une faible communication entre les acteurs du football (20%).

Les SA fonctionnent donc avec une bonne participation des actionnaires à la gestion des clubs mais aucune dividende n'est versée à qui que ce soit. Il convient donc de se poser la question « est ce que le capital de la SA à été investi pour générer des ressources pour plus de richesses dans le club ? ». Et s'il est effectivement investi, « a-t-il produit des profits ? » et comment ces profits sont utilisés pour rendre les clubs viables ? .A l'entretien complémentaire avec les responsables du football, il s'avère que les SA sont encore une façade pour donner l'impression de remplir le cahier de charge. Elles sont rarement fonctionnelles là ou elles sont effectivement montées, ou ne sont carrément pas encore montées fautes de quorum comme au Casa-Sport. Il ne reste donc aux clubs comme sources de financement que les ressources publiques car les fruits de la vente des actions ne peuvent être investis ou utilisés pour le fonctionnement des clubs sans des conseils d'administrations des SA opérationnels.

L'environnement du joueur professionnel n'est donc pas encore professionnel. Avec ce manque de moyens notoires des clubs, le seul recours vers lequel se tournent actuellement les clubs et la LSFP est l'Etat. La Ligue professionnelle a créé, depuis son avènement, des milliers d'emplois. Et de rappeler que c'est l'Etat qui avait donné cette instruction (football professionnel), en parfaite adéquation avec la Fifa, au Comité de Normalisation du Football qui avait en charge de remettre de l'ordre dans le sport roi au sénégalais. Parce que notre football, qui était plongé dans une profonde crise, avait fini de toucher le fond. Ainsi l'Etat devrait les accompagner en apportant les financements nécessaires en vue de donner une impulsion à même de relancer cette phase de reconstruction du football local sénégalais et de pousser ce football créateur d'emploi à un niveau supérieur.

L'un des problèmes majeurs de la ligue sénégalaise de football professionnel pendent ses premières années, est donc celui d'un manque de moyens financiers et matériels. Selon les membres de la L.S.F.P, les ressources financières devraient provenir essentiellement du

.

<sup>&</sup>lt;sup>30</sup> Société Anonyme

secteur public en tant que mesure d'accompagnement pour la prise en charge d'un service public par la FSF, et des partenaires économiques privés. Il convient de rappeler que, de manière générale, le football sénégalais se caractérise par une grande faiblesse financière. La modicité du prix des billets n'entraine même pas pour autant la bousculade aux portes des stades. Les spectateurs qui s'y rendent malgré tout, profitent plus souvent et pour la plupart de la familiarité du monde footballistique pour bénéficier, tous azimuts, de la gratuité de l'entée. Quant on sait qu'une partie de ces recettes revient aux clubs. La recherche de solution à ce problème devrait être une priorité pour les acteurs du football professionnel.

L'autre problème majeur de notre football est le manque d'infrastructures en qualité et en quantité. La plupart de nos clubs n'ont pas de terrains répondant aux normes et aux exigences du football professionnel. Il se présente alors la nécessité de relever qualitativement les infrastructures existantes et édifier d'autres avec le concours de l'Etat et des collectivités locales : base de réalisation d'un football vendable.

Le monde actuel est un monde de communication et le Sénégal n'échappe pas à la règle. A ce titre, le football qui occupe une place sans cesse croissante, ne doit pas être en reste. Pourtant, la quasi-totalité des sujets interrogés souligne un problème de cette nature, entre les différentes structures et les populations, mais aussi entre ces dernières et les médias. Il a été rarement donné à un club ou à la ligue, encore moins la fédération, d'organiser des journées portes ouvertes ou quelque chose de ce genre visant à rapprocher le public à ce processus de professionnalisation du football sénégalais. Par ce volet communicationnel, il pourrait être réalisé une promotion du sport en général et du football en particulier. Elle doit être permanente et multiforme. Car de sa qualité, dépendra le niveau de performance de l'activité.

D'autres problèmes ont été soulignés par une grande partie des acteurs interrogés parmi lesquels on retrouve ceux relatés précédemment, et surtout le décalage du championnat avec les compétitions africaines er internationales (soit 80,83%). Ceci est du à un report sans cesse du démarrage du championnat professionnel mais aussi à ces longues vacances des acteurs du football sénégalais.

Nous sommes donc jusqu'à présent dans une étape ou tous les bienfaits entrevus d'un football professionnel au Sénégal sont encore loin. Les joueurs et entraineurs sont encore des salariés précaires, leur administration encore à la limite du bénévolat même s'elle est très compétente et déterminée à servir le football et le pays et enfin l'environnement n'est pas encore propice à une grande production de richesse faute d'investissement public ou privé mais aussi faute de

gestion innovante des ressources financières et humaines. Les supporters sont encore absent des tribunes privant les clubs qu'ils supportent de ressources importantes. Le professionnalisme que tous appelaient de leurs vœux et de leurs actes ou le joueur ou l'entraineur est un modèle de réussite sociale est encore loin.

#### **CONCLUSION**

Le professionnalisme est considéré depuis longtemps comme le meilleur système à adopter pour gérer avec efficience le football dans un pays. Ces éditions qui s'achèvent, semblent être riches en événements et retombées positives pouvant donner voie á des relents de satisfaction légitime dans le milieu du ballon rond aussi bien du côté administratif, sur le plan technique et surtout vis á vis des objectifs assignés á court et á long terme. Même si la ferveur et l'engouement populaire se doivent d'être réétudiés, notre optimisme se voudra mesuré eût égard á la lourdeur, l'étendue de la tâche dans un contexte politique, socio-économique surtout défavorable ou hostile. En cela il faut noter une totale absence de synergie entre politiques sportives et les réalités sportives ponctuelles. La politisation du milieu sportif qui favorise l'ingérence étatique, le penchant continuel de l'État et de ses représentants á promouvoir l'événementiel, le cérémonial au détriment d'une véritable politique de sortie d'ornière, sont des obstacles au développement de structures et de mécanismes de promotion des disciplines sportives par des professionnels et des acteurs spécialisés du milieu. Bref, une politique de promotion de la compétence et de la logique en lieu et place du contraire aiderait beaucoup à mesurer la progression exponentielle d'une quelconque courbe de niveau.

Cette réforme qui éclaire et enrichit les stades, vient assurément à son heure. En effet, il n'est pas de tentatives de restructuration et de réforme du football, si non de toute activité humaine dirigée, qui ne parte, nécessairement, d'une relecture des textes, d'une interprétation et d'une adaptation de la réglementation en vigueur aux réalités nouvelles et aux ambitions que nourrissent les hommes de terrain. A cet effet, le sport ne pouvant se concevoir, se réaliser et se développer en dehors des textes qui le régissent, notre étude a su révéler le socle juridique sur lequel s'appuie la pratique du football au Sénégal. A l'évidence, il ne suffit pas d'être dirigeant et éducateur, comme il se fait souvent dans les équipes de « navétanes », pour savoir gérer économiquement; Comme il ne suffit pas de savoir gérer pour être forcément un dirigeant doublé d'un éducateur. A chacun son métier et ses aptitudes ! Car le professionnalise ne va pas de paire avec le sentimentalisme, plutôt avec l'efficacité qui passe par des choix clairs, cohérents, pertinents et conséquents.

Pour battre les meilleurs, il faut assurément, être meilleurs qu'eux dans tous les domaines. Ce qui nous oblige à bâtir à partir d'une base plus solide parce que mieux adaptée à l'évolution du football moderne.

Notre travail nous a permis d'entrevoir des pistes de réflexion pour mieux cerner et faire de ce football professionnel au Sénégal une réussite totale.

✓ Moins d'Etat pour un mieux d'Etat ? l'Etat sénégalais consacre certes

officiellement moins de 0,5 % du budget national au service des sports mais ne faudrait-il pas

revenir sur l'option multisports dans un contexte de rareté des ressources financières allouées

aux sports ? Mieux recentrer les efforts sur un nombre réduit de disciplines ? Il y a aussi le

navétane qui est financé officieusement par les hommes politiques et la société civile. Une

réunification du football avec une politique sportive plus proche des populations serait une

meilleure alternative.

✓ Ne devrait-on pas **réduire le poids de l'histoire sur nos clubs** pour faciliter l'achat

de ceux-ci par des personnes financièrement bien assis qui mettront en place des équipes de

gestions homogènes? Ce serait une piste sérieuse pour booster le football professionnel et le

rendre rentable.

✓ Ne faudrait-il pas **envisager des indemnités de chômage** pour les joueurs en fin de

contrat qui n'ont pas encore trouvé de club?

Ce sont là quelques pistes de réflexion à même de permettre un essor rapide du football

professionnel au Sénégal.

58

### **BIBLIOGRAPHIE**

- ❖ COMITE AD HOC : « la réforme du football sénégalais », 2008 (Ligue Sénégalaise de Football Professionnel)
- ❖ CONSEIL NATIONAL DES SPORTS, 12 et 13 Juillet 2011
- ❖ DAOUR GAYE : « crises et perspectives du football sénégalais », Xalam édition St Louis 1999 (page 62)
- ❖ G. ERRARD in « <u>le football français en danger</u> », le figaro.fr/sport-business du 1/09/2010
- ❖ PIERRE PARLEBAS in « Elément de sociologie du sport, 1986 »
- ❖ PAPE DIOUF, in 'les mercredis du Master Droit de Sport' UCAD (02 avril 2009
- ❖ V. CHAUDEL in « en attendant l'Euro 2016 », le figaro.fr/sport-business du 28/05/2010
- W.GASPARINI et M. KOEBEL in « la double réalité du monde sportif », Savoir/Agir n°15 du 14 mars 2011

#### MEMOIRES ET NOTES DE COURS

- ❖ IBRAHIMA DIEDHIOU in « le football professionnel au Sénégal : bilan de la première année, problèmes et perspectives », mémoire de maitrise en STAPS INSEPS 2010
- ❖ Mme LOUM, cours de sociologie du sport 2èm année, INSEPS Dakar
- ❖ Mr SEYE. A., cours d'histoire de l'EPS »,2010/2011 INSEPS, DAKAR.
- ❖ JOURNAL LE POPULAIRE (25 Novembre 2010, et du 21 Juin 2011)

- ❖ JOURNAL Walftv (25 Novembre 2010)
- ❖ JOURNAL STADES (n°2205 du Lundi 21 Février 2011)
- ❖ JOURNAL L'OBSERVATEUR (23 Juin 2011, p.16)



#### Mémoire de maitrise

Ceci est un essai de compréhension du **projet de football professionnel** au Sénégal. Nous nous proposons donc de faire un bilan afin d'aider le mouvement sportif sénégalais à connaître ce qui a été fait et ce qui reste à faire, pour une gestion rigoureuse qui passe notamment par une meilleure compréhension du projet. Votre réponse diligente me sera d'une aide inestimable. Merci.

### Questionnaire N° 1:

### Destinées aux gestionnaires financiers des clubs

	A.	Gestion administrative des clubs PRO.
		Ville de
1)	La	société support fonctionne :oui non
2)	Les	s actionnaires participent à la gestion du club : oui non non
3)	Ρé	ériodicité des réunions d'actionnaires :
4)	Le	e club a un avocat conseil : oui non non
	В.	Gestion financière du club
		Budget global du club : (Facultatif)
		Part des investissements :%
		Part de fonctionnement :%
		5. Votre budget vous permet-il de financer correctement vos activités ?  Oui non
		6. Le club reçoit- il des subventions publiques ? Oui non
		Nombre de joueurs pro :
		7. Les autres salariés du club :
		- Le manager général : oui non
		- Le comptable:oui non
		- Secrétaire administratif :oui non non
		- Intendant:oui non
		- Un professionnel du marketing :oui non non
		- Autres à préciser :
	c.	Gestion des joueurs professionnels
		Les joueurs sont logés par le club: oui non
		Les joueurs sont restaurés par le club : oui non
		Les joueurs bénéficient d'une couverture maladie: oui non non
		Les cotisations sociales des joueurs sont payées : oui non
		Des indemnités de fin de contrat sont navées : oui non non

#### Mémoire de maitrise

Ceci est un essai de compréhension du **projet de football professionnel** au Sénégal. Nous nous proposons donc de faire un bilan afin d'aider le mouvement sportif sénégalais à connaître ce qui a été fait et ce qui reste à faire, pour une gestion rigoureuse qui passe notamment par une meilleure compréhension du projet. Votre réponse diligente me sera d'une aide inestimable. Merci.

### Questionnaire n° 2:

## Destinées aux joueurs de L1 et L2

Ville de
1. Recevez-vous régulièrement votre salaire ? Oui non
2. Y a-t-il souvent des retards dans le versement de votre salaire ? Oui non
S'il y a des retards à quoi cela est dû selon vous ?
3. Bénéficiez-vous d'une couverture maladie ? Oui non 5. Des indemnités de fin de contrat sont-elles prévues ? Oui non 6. Votre club joue en moyennematches par saison.
Ce rythme des matches de compétition vous convient- il ? Oui non Pourquoi ?
7. Comment jugez-vous la qualité de jeu des équipes professionnelles ?
Pas satisfaisant Peu satisfaisant Assez bon Très bon
8. Dans quelle structure avez-vous été formés ?
Centre de formation
Ecole de football reconnue par la FSF
La rue ou quartier (ASC navétanes)

9. Comment jugez-vous votre encadrement technique et administratif?  Mauvais Assez bon Bon Très bon Professionnel		
10. Vos conditions de travail sont-elles satisfaisantes ? Oui Non		
11. Comment jugez-vous la participation des supporters lors de vos rencontres ?		
Inexistante moyenne bonne		
12. Selon-vous, Les problèmes du football PRO durant ces deux premières années sont :		
Non maitrise du calendrier		
Retard du championnat		
Décalage des compétitions sénégalaises avec celles du continent		
Non maitrise du règlement professionnel		
Retard de salaires		
Faiblesse du niveau de jeu		
Manque de moyens financiers		
Manque de sponsors		
Faible niveau des joueurs		
Mauvaise politique de promotion sportive de l'Etat		
Manque de terrains répondant aux normes du professionnalisme		
Manque de professionnalisme des dirigeants		
Manque de formation à la base des joueurs		
Défaut de communication		
Manque de médiatisation		
Mauvaise structuration des clubs		
Manque de moyens matériels		
Mauvaises conditions de voyage		
Autres		

#### Mémoire de maîtrise

Ceci est un essai de compréhension du **projet de football professionnel** au Sénégal. Nous nous proposons donc de faire un bilan afin d'aider le mouvement sportif sénégalais à connaître ce qui a été fait et ce qui reste à faire, pour une gestion rigoureuse qui passe notamment par une meilleure compréhension du projet. Votre réponse diligente me sera d'une aide inestimable. Merci.

### **Questionnaire n° 3**:

### Destinés aux entraineurs de la ligue 1 et de la ligue 2

Ville de
<ol> <li>Avez –vous un salaire régulier? Oui non</li> <li>Votre salaire subvient-il à vos besoins? Oui non</li> </ol>
3. Avez-vous une autre source de revenu en plus du football ? Oui non
4. Comment jugez-vous la qualité de jeu des équipes professionnels ?
Pas satisfaisant Peu satisfaisant Assez bon Très bon
5. Dans quelles structures ont été formés vos joueurs (en majorité) ?
Centre de formation Ecole de football Les navétanes
6. Comment jugez-vous votre administration ?
Mauvaise Passable Assez bon Très bon
7. Comment jugez-vous le nombre de matchs disputés par votre équipe ?
Peu nombreux Très nombreux
8. La programmation des matches est : bonne mauvaise
9. Les conditions de travail sont-elles satisfaisantes ? Oui non
10. Comment jugez-vous la participation des supporters lors des rencontres ?
Inexistante bonne
11. Selon-vous, Les problèmes du football PRO durant ces deux premières années sont :
Non maitrise du calendrier
Retard du démarrage et de la fin du championnat national

Décalage des compétitions sénégalaises avec celles du continent
Non maitrise du règlement professionnel
Retard de salaires
Faiblesse du niveau de jeu
Manque de moyens financiers
Manque de sponsors
Faiblesse niveau des joueurs
Mauvaise politique de promotion sportive de l'Etat
Manque de terrains répondant aux normes du professionnalisme
Manque de professionnalisme de nos dirigeants
Manque de programme de formation pour nos joueurs
Défaut de communication
Manque de médiatisation
Mauvaise structuration des clubs
Manque de moyens matériels
Mauvaises conditions de déplacement
Autres
12. Comment jugez-vous le processus décisionnel au club ? Mauvais Bon
13. Comment jugez-vous le processus décisionnel à la ligue professionnelle ?
Mauvais Bon
IVIAUVAIS